Rapports sur l'établissement des eaux minérales factices de MM. Triayre et Jurine précédemment Paul, Triayre et Compagnie ... faits à l'Institut, à la Société de Médecine et à S.E. le Ministre de l'Intérieur / [Nicolas Paul].

Contributors

Paul, Nicolas, 1763-1806.
Triayre.
Jurine.
Lafisse, A.
Société de médecine de Paris.

Publication/Creation

[Paris?] : [publisher not identified], [1810]

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/y3sebw96

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

wellcome collection

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
https://wellcomecollection.org

40041 / B

PAUL, Nicolas [1763-1806]

S 5151.

RAPPORTS

SUR L'ÉTABLISSEMENT

DES

EAUX MINÉRALES FACTICES

DE MM. TRIAYRE ET JURINE,

PRÉCÉDEMMENT

PAUL, TRIAYRE ET COMPAGNIE,

rue Saint-Lazare, n°. 88.

FAITS A L'INSTITUT,

A LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE

ET A S. E. LE MINISTRE DE L'INTERIEUR.

PARIS,

1810.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

RAPPORTS
SUR
LES EAUX ARTIFICIELLES
MINERALES.

Ier.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET ARTS.

Extrait des Registres de la Classe, Séance du 21 *frimaire, l'an* 8 (1799).

Un Membre, au nom d'une commission composée de MM. PORTAL, PELLETAN, FORCROY, CHAPTAL et VAUQUELIN, lit le rapport suivant:

§ 1. *Objet de ce rapport : courte notice des travaux faits jusqu'ici sur les Eaux Artificielles.*

LORSQU'EN 1755, Venel présentait à l'académie des sciences, son résultat si remarquable sur l'imitation des eaux de Seltz par la filtration du gaz dégagé dans l'eau pure tenant en dissolution des matières effervescentes, les chimistes commencèrent à concevoir l'espérance de faire par l'art des eaux semblables à celles de la nature, et l'on vit peu-à-peu s'affaiblir et disparaître

le prejugé sur la prétendue impossibilité de donner à ces liquides les mêmes principes et les mêmes vertus que l'on trouvait aux eaux minérales. Mais le médecin chimiste de Montpellier, crut que le gaz d'une efferves-cence était de l'air condensable, et son opinion sur l'esprit des eaux, était encore une erreur; tandis que son procédé était le premier pas assuré qui eût été fait, parmi les hommes, pour l'imitation de ces produits de la nature. Bientôt la découverte de Black sur l'air fixe ou acide carbonique et les découvertes successives de Priestley, Chaulnes, Rouelle le cadet, sur la dissolution de ce nouvel acide aériforme dans l'eau, firent connaître la véritable composition des eaux spiritueuses ou acidules et donnèrent des moyens de les imiter parfaitement. Les connaissances en même tems augmentées de toutes parts sur les différens sels dissous dans l'eau, sur la manière de les y reconnaître avec certitude, et de les en extraire sans altération, sur la dissolubilité du fer, par l'acide carbonique, sur celle du gaz fétide, *Hépatique*, ou hidrogène sulfuré, fournirent les moyens de composer de toutes pièces des eaux factices dans les classes géné-rales d'eaux acidules, d'eaux alcalines, d'eaux salines amères ou salées, d'eaux ferrugineuses simples ou aci-dules, et d'eaux sulfureuses, dont la science avait déjà trouvé l'importante distinction. Bergman donna le premier en 1774, 1775 et 1778, dans ses précieuses dissertations sur la préparation des eaux froides, sur l'acide aérien, sur l'analyse des eaux en général, des

procédés simples, pour fabriquer, d'après leur examen scrupuleux, les eaux de Seidschutz, de Seltz, de Spa, de Pyrmont, les eaux *Hépatiques* chaudes et froides; il montra qu'une analyse d'eau minérale ne pouvait être réputée exacte, que lorsqu'on avait réussi à en faire une semblable dans toutes ses propriétés, en dissolvant dans l'eau les principes qu'on en avait extraits; il fit voir qu'il n'y en avait aucune à excepter de cette conclusion générale; enfin après avoir indiqué quels avantages, la Suède devait retirer en particulier de la préparation artificielle des eaux froides citées ci-dessus, pour son commerce, pour ses pauvres malades, pour les progrès même de l'art de guérir, il donna quelques observations sur les bons effets de ces eaux factices qu'il avait trouvées souvent même supérieures à celles de la nature dans les hémorrhoïdes, les douleurs arthriques, les fièvres intermittantes rebelles. On peut assurer que l'illustre professeur Suédois laissa, dès lors, bien loin de lui tous les essais presque informes qui avaient été donnés jusques-là, et les théories vagues ou hazardées qu'on avait proposées sur l'analyse des eaux.

En 1779 parut l'ouvrage du citoyen Duchanoy sur l'art de préparer des eaux minérales artificielles, où le sujet de cette imitation fut traité dans un beaucoup plus grand détail; quoiqu'il contînt très-peu de choses nouvelles et différentes de celles qu'on devait déjà à Bergman; l'auteur offrit dans ce traité le premier ensemble sur la fabrication artificielle de la plupart des eaux con-

nues, et réduisit le premier en système, suivit cet art dont on avait presque nié la possibilité vingt années auparavant.

Ainsi l'imitation des eaux minérales fut non seulement créée, mais encore conduite presque tout-à-coup à sa perfection dans cette grande époque de découvertes et de travaux chimiques, comprise entre le milieu de ce siècle et l'année 1780, époque glorieuse où la science a changé entièrement de face en France, et fut comme posée sur de nouveaux fondemens.

Depuis 1780 l'art d'imiter les eaux a reçu des accroissemens successifs et non-interrompus; tous les ouvrages systématiques de chimie, sans parler des traités nombreux et plus on moins saillans sur les eaux en particulier, présentent des faits et des résultats qui ont conduit cette partie de la science à un degré de perfection où il semble n'y avoir presque plus rien à desirer.

On peut donc assurer que l'art d'imiter les eaux est poussé maintenant au dernier degré, et que les chimistes habiles dans les ressources et les procédés de leurs manipulations ne rencontrent plus d'obstacles dans la préparation de ces liquides. Aussi les pharmaciens instruits ont-ils répondu, depuis 20 ans, dans ce genre de travail, aux vœux des médecins assez éclairés pour ne pas se défier de l'art chimique et pour croire que cet art a trouvé le secret de la nature. Dans les pharmacies bien tenues, on fabrique des eaux de Seltz, de Sedelitz, de Spa, de Balaruc, de Barèges; on les fabrique plus fortes

ou plus faibles que celles de la nature ; on les prépare au degré d'énergie ou de douceur, que les indications médicinales réclament. Mais outre que cette fabrication ne peut pas avoir lieu avec la même facilité ou la même certitude dans toutes les pharmacies, parce que leurs emplacemens, les moyens même de ceux qui les dirigent ne suffisent pas toujours pour remplir ce but, elle n'aurait jamais pu acquérir cette généralité, cette grandeur utile de ses résultats, capable de remplacer l'usage des eaux naturelles, et de fournir aux besoins des malades d'une grande et populeuse cité, si des hommes également habiles dans la connaissance des procédés chimiques et de la mécanique, nécessaire pour donner à ces derniers toutes l'extention, la promptitude et la simplicité qu'exige une abondante production, n'avaient conçu et exécuté le projet d'établir des atteliers en grand, de véritables manufactures d'eaux minérales artificielles. Parmi quelques-uns de ces établissemens formés depuis quelques années en France et à Paris, on doit sur-tout distinguer celui qui vient d'être élevé au ci-devant Hôtel d'Uzès, rue Montmartre, par la Société du citoyen Paul et compagnie.

Ce citoyen qui a fabriqué les mêmes eaux à Genève avec un grand succès depuis dix années, et qui d'abord, en société avec le citoyen Gosse, habile pharmacien de cette ville, connu par plusieurs travaux utiles, a débité par année jusqu'à 40 mille bouteilles d'eau de Seltz artificielle, a présenté dans la séance de la classe du 26 brumaire dernier, sur la fabrication des eaux minérales, un

mémoire dont nous allons d'abord rappeler les principaux traits ; nous donnerons ensuite la description des moyens ingénieux que nous avons vu employer dans l'établissement où se fait sa fabrication; nous passerons de-là à l'examen des eaux artificielles qui en résultent ; nous y joindrons quelques observations sur leur nature et sur leurs propriétés comparées, quelques remarques sur certaines améliorations dont elles nous paraissent susceptibles ; enfin, nous terminerons ce rapport par les résultats que les faits précédens nous aurons fournis, et par les conclusions que nous proposerons à la classe.

§. 2. *Notice du Mémoire du citoyen PAUL et compagnie.*

L'exposition des avantages que Genève a déjà retiré de l'établissement d'une fabrique d'eaux minérales artificielles fait, depuis dix ans, dans son enceinte, forme la première partie de ce Mémoire, à l'imitation simple de ces eaux par laquelle le citoyen Paul a commencé, ont succédé des modifications dictées par les médecins de cette ville, et surtout la préparation d'eaux gazeuses plus chargées que celles de la nature. Cet établissement peut être regardé comme une pharmacie pneumatique : en raison de l'extention et de la variété des produits que les propriétaires y ont successivement ajoutés. On apporte presque plus à Genève d'eaux minérales, et celles de la manufacture ont déjà été exportées. Quarante à cinquante mille bouteilles de trois cinquième de litre en

sortent annuellement. Ce premier succès a engagé la société à former un établissement pareil à Paris. On y prépare neuf espèces d'eaux minérales artificielles. Les résultats des observations déjà faites sur chacune de ces espèces se réduisent aux données suivantes.

1°. Les eaux de Seltz ont été utilement employées dans les catarrhes, les rhumatismes, l'asthme, les maladies billeuses et putrides; elles agissent comme diurétiques et antisceptiques, même à l'extérieur; elles réussissent dans les spames de l'estomac; elles facilitent la digestion; on les boit avec du sirop, du lait, du vin. Le citoyen Paul les prépare de deux manières relatives à l'extraction de l'acide carbonique, dans l'une il est dégagé de la craie par l'acide sulfurique, dans l'autre il est séparé par le feu; le premier donne à l'eau une âpreté due à la petite portion de l'acide sulfurique et une propriété irritante. Le second ne communique rien de semblable à l'eau et permet de l'administrer dans les maladies où l'irritation serait à craindre; il fabrique de plus avec l'un ou avec l'autre de ces gaz des eaux de Seltz fortes ou faibles suivant la proportion d'acide qu'il introduit.

2°. Les eaux de Spa, chargées comme celles de Seltz d'une grande proportion d'acide carbonique, sont distinguées par la présence du fer qu'on y ajoute: aux propriétés des premières elles réunissent la qualité tonique et stomachique de ce métal.

3°. Les eaux alcalines gazeuses très-recommandées

en Angleterre dans la gravelle et le calcul, apportent en effet, dans les douleurs qui accompagnent l'un et l'autre de ces maux, un soulagement très-marqué qui pourrait être attribué, suivant les auteurs du Mémoire, à la qualité dissolvante que ces eaux communiquent aux urines. Ils la croyent propre à remplacer l'alcali caustique et le remède de Stephens. Les malades doivent en prendre tous les matins deux ou trois verres coupés avec le lait.

4°. Les eaux de Sedelitz les plus faciles à imiter ont les propriétés purgatives et fondantes parfaitement semblables à celles de la nature.

5°. Les eaux oxigénées contenant à peu-près la moitié de leur volume de gaz oxigène, sans saveur particulière, et que le citoyen Paul a le premier fabriquées d'après les vues des médecins de Genève, ont répondu parfaitement à leur attente et méritent la plus grande attention de la part des gens de l'art; elles raniment l'appétit et les forces, excitent les urines, rappellent les règles, calment les spames de l'estomac et les accès hystériques. Le journal Britannique contient une suite intéressante d'observations sur leurs bons effets.

6°. Les eaux hydrogénées contenant le tiers environ de gaz hydrogène, sont calmantes, utiles dans les fièvres avec quelques symptômes inflammatoires, diminuant alors la fréquence du pouls, dans les douleurs des voies urinaires, dans quelques affections nerveuses et dans les insomnies.

7°. Les eaux hydrocarbonnées ne diffèrent pas essentiellement des précédentes.

8°. Les eaux hydrosulfureuses préparées avec le gaz hydrogène, et mêlé de gaz hidrogène sulfuré en petite quantité, ont l'odeur et le goût d'œufs pourris, et ressemblent aux eaux thermales sulfureuses; elles sont diaphorétiques, fondantes, résolutives, très-avantageuses dans les obstructions, les jaunisses, les affections du mésentère. On peut les varier beaucoup par la proportion du gaz. Leur usage extérieur mérite autant d'attention de la part des médecins que leur emploi à l'intérieur: chargées de beaucoup de gaz hydrogène sulfuré, elles deviennent précieuses en lotions et en bains, dans les maladies psoriques; en douches, elles réussissent dans les ulcères de mauvais caractères. Elles remplacent très-avantageusement l'usage des eaux thermales pour les malades dont les moyens ne permettent pas des voyages dispendieux.

Les auteurs du Mémoire le terminent par deux considérations également importantes: l'une a pour objet le point de vue économique, l'argent exporté pour le prix des eaux, retenu en France, et celui des étrangers attiré dans notre pays; l'autre est relative aux résultats utiles à la science que les procédés employés à la fabrication des eaux leur paraissent susceptibles de fournir. Telle est la substance du Mémoire présenté à l'institut; il est écrit avec la simplicité et la précision qui conviennent à un pareil sujet.

§ 3. *Procédés suivis pour la fabrication artificielle des eaux; description de l'établissement où on les prépare; doses des matières diverses qu'on y dissout.*

La commission, sur l'invitation de la compagnie du citoyen Paul, s'est transportée dans l'attelier où l'on prépare ces nouvelles eaux artificielles, et qui est situé *maison d'Uzès, rue Montmartre.* Elle a d'abord été frappée de la simplicité des appareils, de l'ordre qui règne dans les dispositions respectives, des moyens ingénieux employés pour se procurer l'eau pour la filtrer entre le premier réservoir et celui d'où elle est puisé pour être minéralisée, de la perfection des machines pour obtenir les gaz, et surtout l'acide carbonique, soit par la calcination du carbonate de chaux, soit pour son dégagement, par le moyen de l'acide sulfurique, et surtout du mécanisme rapide par lequel les gaz sont comprimés et condensés dans le liquide qui les reçoit. Partout elle a reconnu les ressources d'une mécanique éclairé, associées à l'exactitude des procédés chimiques. Partout elle a été frappée de la différence qui existe entre cette fabrication en grand et la petitesse, on pourrait presque dire la mesquinerie des pratiques employées jusqu'à présent pour la préparation de ces liquides. Les machines de l'attelier que nous décrirons sont disposées de manière à fabriquer à la fois plusieurs centaines de litres d'eaux minérales, et à leur donner la plus forte comme la plus uniforme énergie.

L'auteur de ces procédés et de ces manipulations utiles, entièrement au courant de toutes les variétés d'appareils employés, dans les laboratoires français, pour découvrir et montrer toutes les propriétés des fluides élastiques et leur influence sur les phénomènes chimiques de la nature, semble avoir consacré l'ensemble de ces machines à des recherches exactes, tant il a mis de sagacité dans l'invention et de précision dans l'exécution de ses moyens. Sans vouloir décrire ici en détail les machines employées dans l'attelier de fabrication des eaux, machines dont l'auteur desir réserver la connaissance à sa compagnie, surtout par rapport au mécanisme de compression qui fait le principal appareil de son invention, et qui nous est resté caché, la commission croit devoir au moins donner une idée générale des principaux procédés mis en usage dans cet attelier, afin de faire connaître à la classe les soins et les lumières qui dirigent cette importante fabrication. Ce qu'elle va entendre suffira pour en faire juger le mérite et l'avantage, mais ne suffira pas pour en permettre ou en dicter l'exécution. La commission remplira donc ainsi, et ce que la classe attend d'elle, et ce qu'elle doit à l'auteur du mécanisme dont le résultat l'occupe.

Deux genres d'appareils également simples, ingénieux et poussés jusqu'à une perfection qui deviendra très-utile, même dans nos laboratoires de recherches, sont destinés à l'extraction et au dégagement des gaz : l'un pour ceux que le feu doit développer, l'autre pour les

fluides dégagés par l'effervescence. Le premier est un cylindre métallique traversant un fourneau, et muni à ses deux extrémités de tous les ajoutages nécessaires, soit pour voir ce qui se passe dans son intérieur à tous les tems de l'opération, soit pour recueillir, transporter, mesurer, laver et purifier les gaz une fois dégagés. La vue et la marche de cet appareil montre à l'observateur tout ce que la chimie moderne a imaginé de plus exact et de plus utile pour l'extraction et la connaissance des fluides élastiques. De l'extrémité de cet appareil séparé en deux par une cloison, et offrant, d'un côté, le fourneau et le cylindre, de l'autre les récipiens munis de tout ce qui assure le recueillement, la mesure et la purification des gaz, partout des tuyaux mobiles qu'on peut allonger, raccourcir, élever, descendre, diriger à volonté, et qui portent les gaz dans une pompe d'où ils sont refoulés dans des tonneaux solides où la dissolution dans l'eau filtrée qui arrive d'un autre attelier voisin, par une conduite particulière, s'opère à l'aide de la pression et de l'agitation. Ce premier appareil est appliqué à l'extraction de gaz acides, carboniques, oxigènes et hidrogènes.

Le second genre d'appareil, consacré aux développemens des fluides élastiques par l'effervescence, est encore plus simple que le premier. Quoique semblable à ce qu'on connaît déjà dans nos laboratoires, et consistant en un vase muni de tubes et de robinets, le citoyen Paul y a porté une perfection, une simplicité, une commodité

qui rendent cette opération et plus facile et plus prompte, et plus sûre qu'elle ne l'a encore été jusqu'ici. Sa fabrication est si exacte qu'il ne se perd rien ; que tout le gaz est recueilli ; que les matières en effervescence ne se boursoufflent jamais assez pour arriver jusque dans la première eau traversée par le gaz ; que tout, jusqu'au tems et à l'espace, est employé à profit. Le mécanisme qui produit cet effet est en même tems d'une simplicité qui étonne et qui annonce dans son auteur une grande habitude des procédés et une connaissance aussi profonde des inconvéniens reconnus dans les machines usitées, que de ce qui restait à y ajouter. Le gaz fourni par ce procédé est aspiré par la même pompe et porté dans les mêmes tonneaux de dissolution que celui qui est le produit du feu.

Quant à la machine de compression dont la structure et le mécanisme ne nous ont point été communiqués, et dont l'auteur et sa compagnie se réservent entièrement le secret, nous nous contenterons de dire qu'elle remplit son but de la manière la plus desirable, puisque les eaux gazeuses diverses, fortes ou faibles, que nous avons vu préparer, contiennent plus de fluides élastiques, même de ceux qu'on sait n'être pas dissolubles dans l'eau au moins sans pression, que toutes celles qu'on a fabriquées jusqu'aujourd'hui. Nous avons vu préparer en moins de deux heures deux petits tonneaux d'eau de Seltz, soit avec le gaz acide carbonique extrait par le feu, soit avec le même gaz retiré par l'acide sulfurique.

Cette opération simple dans toutes ses parties n'entraîne ni difficulté, ni irrégularité, ni perte de tems. La propreté la plus grande règne dans toute sa continuité. Les matières salines et fixes qui doivent faire partie de quelques-unes de ces eaux, et surtout de celles de Seltz, de Sedelitz, de Spa, etc., sont placées toutes dosées, bien mêlées et en poudre fine, dans chaque bouteille, avant de remplir celle-ci de l'eau gazeuse, au moment où l'on va la tirer du tonneau de fabrication. L'art même de tirer le liquide gazeux de ces tonneaux est aussi perfectionné qu'il peut l'être. Le sifflement et le bruit, ainsi que la fracture de quelques-unes de ces bouteilles, à l'instant où l'on y enfonce le bouchon, annoncent assez au spectateur de cette opération que l'eau gazeuse y est surchargée de ce gaz, et que malgré la perte inévitable qui s'en fait, le liquide en contient beaucoup plus qu'aucune eau artificielle n'en a contenu jusqu'ici.

A cette notion sur les procédés nouveaux dont le citoyen Paul se sert pour dissoudre le gaz dans l'eau, la commission croit devoir joindre l'énoncé des diverses matières qui constituent chaque eau minérale fabriquée dans l'établissement dont elle rend compte, afin que les médecins puissent, d'après les principes qui y sont contenus, diriger leur emploi ou en conseiller les modifications qu'ils pourraient y desirer. Les doses suivantes, extraites d'une note remise par la compagnie du citoyen Paul, sur la demande des commissaires, sont indiquées

pour chaque bouteille contenant 6, 11 hectogrammes d'eau (ou 20 onces).

1°. *L'eau de Seltz forte contient par bouteille*

Acide carbonique extrait par l'effervescence. . . .	5 fois son volume.		
Carbonate de chaux. —	21 centigrammes.	(	4gr.
Magnésie . . . . —	10,5.	(	2
Carbonate de soude. —	21.	(	4
Muriate de soude. . —	115,7.	(	22

2°. *L'eau de Seltz douce contient*

Acide carbonique extrait par le feu et mêlé d'un peu de gazhydrogène. . .	4 fois son volume.		
Les quatre sels. —	aux mêmes doses que la précédente.		

3°. *L'eau de Spa contient*

Acide carbonique par l'effervescence . . .	5 fois son volume.		
Carbonate de chaux —	10,5 centigrammes .	(	2 gr.
Magnésie. . . . —	21, ...	(	4
Carbonate de soude. —	1,05.	(	2
Muriate de soude . —	0,2.	(	1/3
Carbonate de fer. . —	0,3.	(	1/2

4°. *L'eau de Spa forte*

Composée comme la précédente, contient le double de fer.

5°. *L'eau Alcaline Gazeuze contient*

Acide carbonique
par l'effervescence. — 6 fois son volume.
Carbonate de potasse — 800 Centigrammes (144 grains.

6°. *L'eau de Sedelitz contient*

Acide carbonique
par effervescence. — 5 fois son volume.
Sulfate de Magnésie. —800 Centigrammes. (144 grains.

7°. *L'eau Oxigénée contient*

Gaz Oxigène. — Moitié de son volume.

8°. *L'eau Hydrogénée contient*

Gaz Hydrogène. — Un tiers de son volume.

9°. *L'eau Hydrocarbonée contient.*

Gaz Hydrogène carboné. — Deux tiers de son volume.

10°. *L'eau Hydrosulfurée faible contient*

Moitié de son volume de gaz hydrogène mêlé de 1/32 de gaz hydrogène sulfuré.

L'eau Hydrosulfurée forte contient

Moitié de son volume de gaz hydrogène mêlée de 1/4 de gaz hydrogène sulfuré.

§. 4 *Examen des eaux fabriquées dans l'établissement du citoyen* Paul *et Compagnie.*

La commission ne s'est pas contentée de visiter le

nouvel établissement des eaux minérales artificielles et d'assister à leur fabrication, elle a cru devoir en examiner le résultat, et elle s'est fait remettre pour cela une suffisante quantité de chacune de ces eaux préparées par les procédés indiqués. Les bouteilles bien bouchées, scellées et cachetées, ont été portées de l'attelier des citoyens Paul et compagnie, où les eaux avaient été préparées la veille, dans le laboratoire de l'un de nous, et nous avons procédé à leur examen, non pas avec toute l'exactitude qu'on a coutume de mettre à l'analyse d'une eau minérale inconnue, car cette précision eût été employée à pure perte, mais avec des soins suffisans pour nous assurer de leur nature. Voici ce que ces eaux nous ont présenté trois jours après leur transport, et après avoir été gardées dans un lieu frais et à l'ombre.

Les bouteilles d'eau de Seltz, sur-tout de celle que les auteurs nomment eau de Seltz forte, ont offert une effervescence, un bouillonnement et un sifflement considérables à l'instant où elles ont été débouchées; le bouchon en a plusieurs fois sauté avec bruit, des bulles très-abondantes de gaz s'en sont dégagées pendant plusieurs heures. En décomposant cette eau avec précision par l'eau de chaux, la quantité de précipité que nous avons obtenu nous a indiqué un peu plus de trois fois son volume de gaz acide carbonique. Les réactifs y ont indiqué la présence des sels qui y étaient dissous.

Il en a été de même de l'eau de Seltz faible; elle contenait un peu moins de gaz que la précédente, quoiqu'elle

présentât le sifflement et le bouillonnement accoutumés quoique le bouchon eût sauté de dessus une de ces bouteilles.

L'eau de Spa forte avait noirci son bouchon ; on y voyait nager quelques légers flocons jaunâtres. Pétillante et mousseuse elle avait une saveur ferrugineuse bien marquée ; elle *rougissait* avec la noix de Galle.

L'eau de Spa faible plus piquante et plus acidule que la précédente, avait un goût moins métallique et se colorait moins par l'acide gallique ; on y voyoit aussi des flocons jaunes légers.

L'eau alcaline gazeuse beaucoup moins mousseuse que les précédentes et d'une saveur douçâtre contenait deux fois et demie son volume d'acide carbonique. La présence de l'alcali y était annoncée par tous les réactifs possibles, et sa puissance d'affaiblir l'acidulité y était extrêmement marquée, sur-tout en comparant cette eau à celles de Seltz et de Spa.

L'eau de Sedelitz, aux propriétés d'eau gazeuse, réunissait les caractères bien prononcés d'une solution de *Sulfate de magnésie.*

Les eaux oxigènées, hydrogènées, hydrocarbonées, ne différaient que très-peu par leur saveur et toutes leurs propriétés de l'eau ordinaire. Il n'y a eu ni sifflement quand on les a débouchées, ni effervescence bien sensible ; quand elles ont pris le contact de l'air. Elles n'ont montré aucune analogie marquée avec des eaux gazeuses. A peine ont-elles laissé dégager spontanément quelques

centimètres cube de gaz oxigèné ou hidrogène et elles n'ont produit, sur aucun réactif, des effets assez sensibles pour qu'on pût y reconnaître ainsi la présence de deux gaz dont elles avaient été imprégnées par la cession. Cependant la petite portion de ces gaz qui en a été extraite n'avait point subi d'altération; celle de la première avait les caractères de gaz oxigène assez pur.

Enfin les eaux hydrosulfurées sans agitation et sans bulles comme les précédentes, étaient un peu louches, d'une odeur fétide quoique faible; l'acide nitreux et l'acétite de plomb y ont manifesté très-sensiblement la présence du soufre, le précipité fourni par le premier de ces réactifs a été plus marqué dans la forte que dans la faible.

Tous les phénomènes qui viennent d'être énoncés, tous les caractères décrits, se sont également rencontrés dans les principales espèces des eaux du citoyen Paul, spécialement dans celles de Seltz, de Spa, ainsi que dans ses eaux oxigènées, hydrogènées et hydrosulfurées, envoyées depuis plusieurs mois de Genève et gardées dans une cave de Paris; à l'exception de la quantité de gaz acide carbonique des premières qui était sensiblement moins grande, mais cependant à une proportion moins faible qu'on ne l'aurait cru, car nous avons encore trouvé deux fois et demie son volume de gaz dans les eaux acidules, dans l'eau de Seltz forte.

§. 5. *Observations sur les procédés de fabrication et sur la nature de ces eaux.*

La visite de l'établissement, l'inspection des appareils du citoyen Paul, la communication qu'il nous a donnée de ses recettes pour les eaux factices, et l'examen de ces eaux fabriquées par lui à Genève et à Paris, récentes et déjà ancienne, nous ont conduit à quelques réflexions que nous croyons utile de communiquer à la Classe; elles ont pour objet soit les procédés généraux employés par l'auteur, soit la nature spéciale de chacune de ses eaux en particulier; elles ont pour but quelques modifications ou améliorations dont ces liquides artificiels ont paru susceptibles et qui peuvent influer sur le succès qu'elles doivent avoir dans le traitement des maladies.

1°. Quoiqu'il n'y ait nul doute que les machines et les soins employés par le citoyen Paul, imprégnent l'eau d'une grande quantité de gaz que celle que l'on y a introduite par les manipulations adoptées jusqu'ici, il nous est généralement et constamment arrivé de trouver beaucoup moins de gaz, par l'examen de ces eaux, que l'auteur ne l'a indiqué. Nous n'en concluerons pas que le citoyen Paul ne parvienne pas en effet à condenser dans l'eau jusqu'à six fois son volume de gaz acide carbonique, et que la précision de son procédé et la force de sa machine comprimante, ne lui ait donné le moyen d'obtenir ce résultat, comme celui de s'assurer positivement

de son existence ; mais nous en tirerons cette induction également vraie, que ces eaux éprouvent des pertes continuelles et successives, soit au moment où on y applique le bouchon et celui où on le scelle, soit même en les gardant, soit enfin à l'instant même où on les débouche, ce que la violente condensation du gaz situé sous le bouchon et le saut rapide et bruyant de celui-ci annoncent. Il faut observer néanmoins qu'en extrayant les gaz de ses eaux par le moyen de la pompe et par l'industrieux mécanisme qu'il a construit pour cet effet dans son laboratoire, on obtient plus de fluide élastique que nous n'en n'avons eu par notre procédé ; mais nous avons des motifs de croire que malgré sa pratique ingénieuse pour dégager ses eaux et mesurer leur gaz, il y a quelques sources d'erreur, que la précipitation par l'eau de chaux, ou l'eau de barite en offre moins. Au reste cette réflexion générale, la seule que nous nous permettrons sur le travail du citoyen Paul, considérée dans son ensemble, ne peut qu'influer en bien dans le jugement qu'il faut en porter, comme nous allons le faire voir en parlant de chacune des eaux factices en particulier.

2°. L'eau de Seltz forte artificielle, quoique contenant moins de gaz acide carbonique lorsqu'on l'examine chimiquement que lorsqu'on vient de l'en imprégner, en est cependant encore chargée d'une quantité plus considérable que celle qu'on y a insérée jusqu'ici. Bergman et tous les auteurs qui l'ont suivi ne parlaient tout au plus que d'un volume égal ou un peu supérieur à

celui de l'eau ; dans celle du citoyen, Paul, on en trouve constamment plus de trois fois le volume de l'eau. Aussi cette proportion qui rend ce gaz surabondant toujours prêt à s'exaler, qui donne à l'eau de Seltz factice une propriété mousseuse si violente, peut elle être regardée comme superflue pour la qualité médicinale de cette eau. Deux fois son volume de gaz suffirait encore pour la rendre supérieure à celle de la nature. Les malades ne prennent pas à beaucoup près tout le gaz contenu dans l'eau acidule factice du citoyen Paul ; il s'en dégage une grande partie quand on débouche les bouteilles, une autre en sort quand on verse l'eau et successivement quand on l'avale aussitôt qu'elle est introduite dans l'estomac. A la vérité cette qualité piquante et mousseuse est généralement agréable et recherchée spécialement pour les usages économiques, et quoiqu'elle ne soit pas indispensable pour l'administration médicinale, on ne peut que louer l'auteur d'avoir trouvé l'art de la donner à son eau factice. Nous ne pensons pas de même sur l'addition du carbonate de chaux et de la magnésie dans l'eau de Seltz artificielle. Nous croyons avec Bergman que ces sels terreux, sans être aussi nuisibles que le pensait le célèbre professeur Suédois, et sans donner les obstructions qu'il en redoutait, n'ajoutent au moins aucune bonne qualité à cette eau, peuvent même diminuer celle qu'elle tient de ses autres principes.

3°. C'est une très-bonne idée que la fabrication de

l'eau de Seltz douce avec l'acide carbonique extrait par le feu. Il est certain que cette eau n'a point l'espèce d'âpreté, et doit porter moins d'irritation qu'on en remarque dans celle qui est préparée avec l'acide carbonique dégagé par l'effervescence. Les deux réflexions sur la surabondance d'acide et sur les sels terreux, sont applicables à cette espèce comme à la précédente. Nous observerons, de plus, qu'il serait peut-être à desirer que cette eau ne contint pas le gaz hydrogène que l'auteur y indique, et que comme l'origine de ce gaz est très-bien connue, il pourrait facilement l'éviter en substituant à son cylindre de terre, à la craye qu'il employe, du marbre blanc ou du spath calcaire en poudre; alors l'eau qu'il verse dans l'intérieur et dont il a si bien reconnu l'influence pour le dégagement facile et prompt de l'acide carbonique ne donnerait plus naissance au gaz hydrogène dont nous parlons. Nous devons dire néanmoins que malgré notre remarque qui n'a pour but que le dernier point de perfectionnement dont le procédé de fabrication est susceptible, ne doit être considérée que comme peu importante pour la nature et la bonne qualité de l'eau de Seltz douce artificielle.

4°. Dans les deux espèces d'eau de Spa factices du citoyen Paul, nous avons toujours trouvé un précipité floconeux de carbonate de fer, malgré la surabondance d'acide carbonique qui y est contenue, l'auteur y ajoute cependant le fer par un procédé exact et bien entendu. Il met dans la bouteille, avant de la remplir d'eau ga-

zeuse et avec les sels, une solution de fer dans l'eau acidule dont la proportion lui est connue et dont il varie la dose, suivant qu'il veut fabriquer de l'eau de Spa forte ou faible. La précipitation du fer ne peut être due qu'à la préparation antérieure de cette dissolution, et il sera fort aisé de l'empêcher, soit en préparant plus tard la solution ferrugineuse, soit en supprimant les deux sels terreux aux moins inutiles qu'il y ait fait entrer. Au reste, malgré le dépôt partiel de fer, la quantité qui en reste dans l'eau, la saveur métallique qu'elle conserve, la couleur qu'elle prend avec la noix de Galle suffisent pour lui donner les propriétés médicinales qu'on y connaît.

5°. L'eau alcaline gazeuse du citoyen Paul n'est sans doute préparée par lui avec le carbonate de potasse, que pour lui donner exactement la même nature que celle de l'eau *Méphytique alcaline* de Home, si employée en Angleterre, et si recommandée par le docteur Ingenhoutz dans les affections calculeuses. Cependant, les eaux alcalines gazeuses de la nature sont toutes des dissolutions de carbonate de soude avec excès d'acide carbonique. L'eau de Vichy, l'eau de Bard, et plusieurs eaux du Puy-de-Dôme et du Mont-d'Or sont de ce genre ; si les médecins voulaient faire préparer des eaux parfaitement semblables à celles que nous indiquons, il serait fort aisé au citoyen Paul d'apporter cette légère modification à son procédé, de substituer le carbonate de soude ou carbonate de potasse. Cela n'empêcherait même pas qu'il continuât à fabriquer l'eau alcaline aci-

dule de potasse, si l'art continuait à la réclamer pour le traitement de quelques maladies calculeuses ; car il n'est pas permis de croire dans l'état actuel de l'analyse animale, qu'un carbonate alcalin soit un remède fondant pour les calcules formés d'acide urique ou de phosphate de chaux, et ces deux espèces de concrétions sont les plus fréquentes de toutes.

6°. Quoique l'eau de Sedelitz que nous connaissons à Paris, ne contienne pas, à beaucoup près, une proportion d'acide carbonique qui se rapproche en aucune manière des cinq volumes de ces gaz introduits dans son eau factice, par le citoyen Paul, cette addition, conseillée sans doute par des hommes de l'art, ne peut avoir d'inconvénient ; il serait d'ailleurs facile à ce physicien de le diminuer ou de le supprimer, si tel était le vœu des médecins de Paris, comme il le serait de varier et d'augmenter la proportion du sulfate de magnésie pour rendre cette eau plus forte et plus purgative. Peut-être sera-t-il bon encore que le citoyen Paul ajoute à son eau de Sedelitz factice la petite proportion de muriate de magnésie qu'on a trouvé dans celle de la nature, et qui, en raison de sa saveur piquante et forte, nous paraît devoir être comptée pour quelque chose parmi ses principes actifs.

7°. La fabrication de l'eau oxigènée et la dissolution du gaz oxigène dans l'eau à la moitié de son volume, par le moyen d'une forte pression, est une véritable et importante découverte ; elle intéresse autant la physique

que la médecine; nous ne doutons pas même qu'elle ne devienne quelque jour très-utile dans plusieurs arts, qu'elle ne puisse en même tems conduire à l'explication de quelques phénomènes naturels encore peu connus. Nous observerons à cet égard que cette eau n'est pas, à ce qu'il paraît, une véritable dissolution du gaz oxigène, qu'il paraît n'y être que condensé, renfermé et retenu par une pression forte, qu'il s'en sépare facilement par la diminution et la cessation de cette pression, et que c'est pour cela sans doute qu'il ne nous a pas été permis d'en extraire même le tiers de ce que l'auteur en annonce. Quoique la saveur et les autres propriétés de l'eau ainsi oxigènée semblent ne pas différer de celles de l'eau commune, il n'est pas permis de lever de doute raisonnable sur les effets que les médecins de Genève en ont obtenus, et qu'ils ont décrit avec soins dans plusieurs numéros de la bibliothèque Britannique, à l'occasion de la médecine Pneumatique moderne. D'après ce que l'un de nous a déjà recueilli sur cette partie de la chimie médicinale dont il s'était le premier occupé, plusieurs années avant MM. Rollo et Cruishauck, qui semblent avoir oublié ou méconnu ses recherches et ses idées déjà anciennes, nous sommes persuadés que l'eau imprégnée de gaz oxigène pourra devenir un des remèdes les plus puissans, et une des ressources les plus utiles de l'art de guérir; qu'elle pourra remplacer dans quelques cas les acides, les oxides, les sels métaliques relativement à leur action oxigénante, ou les aider, les soutenir dans

cette action; enfin qu'il y a beaucoup de choses à faire sur cet objet, qu'on ne doit encore voir que comme ébauché.

8°. Quant à l'eau hydrogènée et hydrocarbonée, malgré les espérances assez bien fondées que les médecins de Genève en avaient conçues, et d'après lesquelles le citoyen Paul a été engagé à en tenter la fabrication, le peu de gaz hydrogène qui se condense dans l'eau et l'adhérence extrêmement faible qu'il contracte répondent parfaitement au peu d'effets que les médecins en ont obtenus; mais cela ne nous portera point à proposer la suppression de ces deux espèces d'eau artificielles. Le tems seul peut apprendre ce qu'il sera permis d'espérer de leurs usages, et la théorie des fluides élastiques, en montrant l'hydrogène opposé à l'oxigène dans ses vertus, annonce qu'on ne doit pas renoncer à les employer jusqu'à ce qu'on ait constaté leurs véritables propriétés.

9°. Enfin les eaux sulfureuses nous ont parues, en général, trop peu chargées de gaz hydrogène sulfuré; ce dernir n'y est qu'associé au gaz hydrogène pur, et n'en forme qu'un trente-deuxième pour les eaux faibles, et unquart pour les eaux sulfureuses fortes. Nous ne croyons pas non plus qu'il soit nécessaire d'insérer ce dernier gaz dans l'eau avec le gaz hydrogène simple ou pur; celui-ci, comme on sait, ne s'y dissout pas, ou ne s'y condense faiblement qu'à la faveur d'une grande pression, il ne peut que diminuer la dissoubilité du gaz hydrogène sulfuré qui seul est assez soluble

dans l'eau. Bergman a proposé d'imiter les eaux sulfureuses par la seule addition du gaz hépatique ou hydrogène sulfuré, et aucun chimiste n'a proposé depuis lui d'associer le gaz hydrogène à celui-ci. On pourra d'ailleurs varier la proportion du gaz hydrogène sulfuré, et la porter beaucoup au-dessus de celle qui est annoncée dans le mémoire du citoyen Paul. Les indications que le médecin voudra remplir par les eaux sulfureuses factices dicteront, à cet égard, ce qu'il sera convenable de faire: les moyens du citoyen Paul sont plus que suffisans pour les remplir toutes.

§. 6. *Résumé et conclusions.*

Loin de vouloir présenter les observations qui viennent d'être faites comme des objections ou comme une critique, nous ne les avons destinées qu'à montrer avec plus d'éclat et de développement toute l'utilité et toute l'extension que peut permettre l'établissement dont nous avons été chargés de rendre compte à la classe. Ces remarques doivent servir à prouver en même tems le cas que nous faisons de ce nouveau travail, et l'estime que son auteur a su nous inspirer. Mais pour qu'il ne reste aucun doute à cet égard, nous croyons devoir terminer ce rapport par l'exposé des avantages que promet la fabrication nouvelle d'eaux minérales factices, et qui doivent motiver la conclusion par laquelle il sera terminé.

1°. Depuis que la chimie a déterminé la nature, la proportion des principes et sur-tout des gaz dissous dans les eaux minérales, l'art possède tous les moyens de les imiter par une fabrication artificielle. Les procédés des citoyens Paul et compagnie prouvent qu'ils sont entièrement au courant de ces moyens, et qu'ils contiennent toutes les ressources qui sont au pouvoir de l'art.

2°. L'établissement nouveau fait à Paris pour cette fabrication, offre un attelier bien supérieur à ce qui a été connu jusqu'ici; ce ne sont plus les petits moyens ordinaires des laboratoires de chimie; ce n'est plus le produit d'une expérience resserrée et gênée en quelque sorte par des milliers d'autres expériences: c'est une véritable pharmacie pneumatique, une manufacture où les mêmes opérations faites avec beaucoup de soin et en grand, conduisent constamment à un résulat identique.

3°. Aux procédés connus, mais insuffisans des laboratoires, le citoyen Paul a substitué une machine comprimante qui introduit dans l'eau, non-seulement une quantité de gaz acide carbonique trois fois plus consirable que celle qu'on y avait insérée jusqu'ici, mais encore des fluides élastiques qui y avaient été regardés comme totalement insolubles.

4°. Les eaux de Seltz et de Spa, fabriquées dans le nouvel établissement, sont beaucoup plus fortes et beaucoup supérieures à celles qui avaient été préparées dans les pharmacies et les laboratoires de chimie, au moyen

du nouveau procédé de compression que l'auteur a employé pour saturer l'eau de gaz acide carbonique.

L'eau de Seltz douce préparée avec l'acide carbonique extrait de la craye par l'action du feu, a réellement sur celle qui contient cet acide retiré par l'effervescence l'avantage d'être beaucoup moins irritante et de convenir dans des cas où cette dernière serait plutôt préjudiciable.

5°. Les eaux oxigénées et hydrogènées sont de nouvelles acquisitions très-*importantes* pour l'art de guérir. Elles promettent de plus à la physique et à la chimie de nouveaux moyens de recherches, et peut-être même à l'agriculture et aux arts des instrumens précieux autant que de très-utiles résultats.

6°. Les eaux de Sedelitz, les eaux sulfureuses artificielles sont entièrement semblables à celles de la nature.

7°. Les fabrications des diverses espèces d'eaux minérales ou médicinales, par les procédés du citoyen Paul, sont susceptibles d'améliorations, de modifications, de variétés faciles à obtenir; on peut à l'aide de légers changemens dans les procédés et les doses de matières dissoutes dans l'eau, augmenter ou diminuer, adoucir, modérer ou aiguiser en quelque sorte leurs effets.

8°. L'établissement nouveau dans l'ensemble des résultats qu'il fournit, offre à l'art de guérir, une série de préparations médicamenteuses qui peuvent remplir

une foule d'indications variées, et suffire avec très-peu d'autres secours étrangers, au traitement ou à l'adoucissement d'un grand nombre de maladies.

9°. La composition des eaux minérales factices, devenue facile, et donnant tout à la fois de grandes quantités de ces liquides médicamenteux, les malades indigens, les hospices trouveront désormais dans les produits de cet établissement pharmaceutique, des ressources qu'ils ne pourraient point obtenir faute des moyens de faire des voyages dispendieux, ni même se procurer dans les eaux minérales naturelles transportées à grands frais de leur source à Paris.

10°. Enfin, cette préparation d'eaux minérales artificielles, faite assez en grand, pour en fournir à un grand nombre d'individus à la fois, est propre à créer pour Paris et pour la France une nouvelle branche d'industrie utile, tout à la fois, aux habitans de la république, par les médicamens qu'elle leur fournit; au commerce, par les sommes dont elle prévient l'exportation, par celles qu'elle doit attirer de l'étranger; à la prospérité nationale, par les produits de tous genres qu'elle y fait naître.

En conséquence, la commission pense que la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, doit donner l'approbation la plus distinguée aux procédés des citoyens Paul et compagnie pour la fabrication des eaux minérales artificielles, et déclarer qu'ils ont parfaitement rempli l'objet qu'ils s'étaient proposé de fournir

à la médecine, des médicamens comparables et souvent même *supérieurs* aux eaux minérales naturelles.

Au palais national des Sciences et des Arts, le vingt-un Frimaire an VIII (1799).

Signé, VAUQUELIN, CHAPTAL, PELLETAN, FOURCROY et PORTAL.

La Classe approuve le rapport et en adopte les conclusions.

Certifié conforme à l'original, à Paris, le 26 *Frimaire l'an* 8 *de la République française.*

G. CUVIER.

II^e.

RAPPORT

DE LA

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE,

FAIT, le 12 *messidor an* 8 (1800), *sur l'établissement des Citoyens* PAUL *et compagnie, fait pour la préparation de eaux minérales artificielles.*

CITOYENS,

LA Société nous ayant chargés, les citoyens Chaussier, Delunel, Fourcy, Josse, Pelletier et moi, de lui rendre compte de l'établissement des citoyens Paul et com-

pagnie pour la préparation des eaux minérales artificielles, nous avons mis dans cet examen d'autant plus de soins et de maturité, qu'une entreprise de ce genre présente un plus grand objet d'intérêt général et de salubrité publique.

La compagnie dont il s'agit se propose d'imiter, suivant les procédés chimiques les plus exacts et les mieux combinés, toutes les eaux minérales connues, ou du moins celles qui sont le plus en usage ; de rassembler dans un même lieu, et de présenter aux malades, à peu de frais, toutes les ressources de ce genre que la nature a placées à de grandes distances, dont la jouissance exige un déplacement souvent impossible et des voyages dispendieux.

Pour juger à quel point ces citoyens ont atteint leur but, nous nous sommes réunis trois fois à leur laboratoire de la maison d'Uzès, rue Montmartre, et une fois dans leur nouvelle maison, rue Lazare. Tous les appareils destinés à la préparation des eaux minérales nous ont été montrés dans le plus grand détail ; tous les procédés nous ont été communiqués avec la plus grande franchise, les uns et les autres ont été mis en usage en notre présence, et nous avons vu composer successivement onze espèces d'eaux, avec autant de précision que de célérité. Les procédés chimiques employés ici pour le dégagement des gaz, à quelques améliorations près, sont généralement connus ; mais ce qui appartient en propre au citoyen Paul, ce qu'il ne

de cet homme célèbre. Les analyses qui manquaient, ou qui paraissaient insuffisantes, ont été rectifiées ou faites en entier par le citoyen Vauquelin notre collègue, dont on connaît le talent et l'exactitude. On jugera de la composition de ces eaux par le tableau suivant que le citoyen Paul nous a communiqué.

Chaque bouteille de 6,11 hectogrammes (20 onces) d'eau, contient les doses suivantes :

1°. *L'eau de Seltz forte.*

Acide carbonique dégagé par l'effervescence.	5 f. son voulume.	
Magnésie.	106,15 millig.	(2 gr.
Carbonate de soude. . . .	212,30	(4
Muriate de soude.. . .	1 gr. 167,26	(22

2°. *L'eau de Seltz douce.*

Acide carbonique dégagé par le feu. . 4 fois son vol.

Les trois sels aux mêmes doses que la précédente.

3°. *L'eau de Spa.*

Acide carbonique dégagé par l'effervescence.	5 fois son volume.	
Magnésie.	212,30 millig.	(4 gr.
Carbonate de soude . . .	106,15	(2
Muriate de soude. . . .	17,69	($\frac{1}{3}$
Carbonate de fer. . . .	26,54	($\frac{1}{6}$

4°. *L'eau de Spa forte.*

Composée comme la précédente, avec le double de carbonate de fer.

5°. *L'eau de Sedelitz.*

Acide carbonique dégagé par l'effervescence. . . . . 5 fois son volume.
Sulfate de magnésie 7 grammes 643 millig. (144 grains.

6°. *L'eau de Vichy.*

Acide carbonique par l'effervescence. . . 2 f. son vol.
Carbonate de chaux. . 106,15 millig. (2 gr.
Carbonate de magn. . 26,54 . . . ($\frac{1}{2}$
Carbonate de fer. . . . 5,31 . . . ($\frac{1}{10}$
Carb. de soude. . 1 gr. 273,81 . . . (24
Sulfate de soude. . . 318,45 . . . (6
Muriate de soude . . 212,30 . . . (4

7°. *L'eau de Bussang.*

Acide carbonique par l'effervescence . . 3 f. son vol.
Carbonat de soude. . 318,45 millig. (6 gr.
Carbonate de fer . . . 6,63 . . . ($\frac{1}{2}$

8°. *L'eau de Vals.*

Acide carbonique par l'effervescence. . . . . 3 f. son vol.
Muriate de soude. . 689.98 millig. (13 gr.
Sulfate de fer. . . 26,54 . . ($\frac{1}{2}$
Sulfate d'alumine. . 6,63 . - ($\frac{1}{2}$

de cet homme célèbre. Les analyses qui manquaient, ou qui paraissaient insuffisantes, ont été rectifiées ou faites en entier par le citoyen Vauquelin notre collègue, dont on connaît le talent et l'exactitude. On jugera de la composition de ces eaux par le tableau suivant que le citoyen Paul nous a communiqué.

Chaque bouteille de 6,11 hectogrammes (20 onces) d'eau, contient les doses suivantes :

1°. *L'eau de Seltz forte.*

Acide carbonique dégagé par l'effervescence.	5 f. son voulume.	
Magnésie.	106,15 millig.	(2 gr.
Carbonate de soude. . . .	212,30	(4
Muriate de soude.. . .	1 gr. 167,26	(22

2°. *L'eau de Seltz douce.*

Acide carbonique dégagé par le feu. . 4 fois son vol.

Les trois sels aux mêmes doses que la précédente.

3°. *L'eau de Spa.*

Acide carbonique dégagé par l'effervescence.	5 fois son volume.	
Magnésie.	212,30 millig.	(4 gr.
Carbonate de soude . . .	106,15	(2
Muriate de soude. . . .	17,69	($\frac{1}{3}$
Carbonate de fer. . . .	26,54	($\frac{1}{2}$

4°. *L'eau de Spa forte.*

Composée comme la précédente, avec le double de carbonate de fer.

5°. *L'eau de Sedelitz.*

Acide carbonique dégagé par l'effervescence. . . . . 5 fois son volume.
Sulfate de magnésie 7 grammes 643 millig. (144 grains.

6°. *L'eau de Vichy.*

Acide carbonique par l'effervescence. . . 2 f. son vol.
Carbonate de chaux. . 106,15 millig. (2 gr.
Carbonate de magn. . 26,54 . . . ($\frac{1}{2}$
Carbonate de fer. . . . 5,31 . . . ($\frac{1}{10}$
Carb. de soude. . 1 gr. 273,81 . . . (24
Sulfate de soude. . . 318,45 . . . (6
Muriate de soude . . 212,30 . . . (4

7°. *L'eau de Bussang.*

Acide carbonique par l'effervescence . . 3 f. son vol.
Carbonat de soude. . 318,45 millig. (6 gr.
Carbonate de fer . . . 6,63 . . . ($\frac{1}{2}$

8°. *L'eau de Vals.*

Acide carbonique par l'effervescence. . . . . 3 f. son vol.
Muriate de soude. . 689.98 millig. (13 gr.
Sulfate de fer. . . 26,54 . . ($\frac{1}{2}$
Sulfate d'alumine. . 6,63 . - ($\frac{1}{2}$

Carbonate de fer. . 39,81 . . (-gr.

9°. *L'eau de Contrexeville.*

Acide carbonique par
l'effervescence. . . . . 1 12e. de son v.
Sulfate de chaux. . 318,45 millig. (6 gr.
Carbon. de chaux. . 212,30 . . (4

10°. *L'eau de Balaruc.*

Acide carbonique par
l'effervescence. . . . . 2 f. son vol.
Terre calcaire . . 212,30 millig. (4 gr.
Muriate de soude. 636,90 . . (12
Carbon. de potasse. 212,30 . . (4

11° *L'eau de Plombières.*

Acide carbonique par
l'effervescence. . . . . 1 vingt. de son v.
Sulfate de chaux. . 159,23 millig. (3 gr.
Carbonate de chaux. 106,15 . . (2
Sulfate de magnésie. 53,08 . . (1

12°. *L'eau de Barège.*

Contient par bouteille dix ou douze gouttes de la composition (1) suivante :

---

(1) Cette analyse inexacte a été remplacée par la suivante :
Hydrogène sulfuré un tiers de son volume.
Carbonate de soude . . (16 grains . . .
Muriate de soude . . . ($\frac{1}{2}$

Eau commune. . . . . 244gram. 573millig. (8 onces.
Sulfure de soude. . . . 1 . . 911 . . ($\frac{1}{2}$ gros.
Carb. de soude. . . . . 61 . . 143 . . (2 onces.
Muriate de soude. . . 7 . . 643 . - (2 gros.
Huille de pétrole. . . . . 12 . . gouttes.

13°. *L'eau Alcaline Gazeuse,*

Acide carbonique par l'effervescence. . . 6 f. son vol.
Carbon. de potasse, 7 gr. 643 millig. (144 gr.

14°. *L'eau hydrogénée.*

Gaz hydrogène. . . 1 tiers de son volume.

15°. *L'eau hydro-carbonée.*

Gaz hydrogène carb. 2 tiers de son volume;

16°. *L'eau hydro-sulfurée faible.*

Gaz hydrogène. . . moitié de son vol.
Gaz hydrogène sulf. . . $\frac{1}{32}$ de son volume.

17°. *l'eau hydro-sulfurée forte.*

Gaz hydrogène . . moitié de son volume.
Gay hydrogène sulf. . . un quart de son volume.

18°. *L'eau oxigénée.*

Gaz oxigène. . . moitié de son volume.

Telles sont les formules d'après lesquelles nous avons

vu composer ces différentes espèces d'eaux. Nous ne nous sommes pas bornés à les juger par la vue, qui nous a fait reconnaître la parfaite combinaison de toutes les substances qu'elles contiennent, et par le goût, qui nous les a fait juger en tout semblables à celles de la nature. Des échantillons de chaque espèce nous ont été remis dans le laboratoire du citoyen Chaussier; nous nous sommes assurés qu'elles contiennent réellement toutes les substances indiquées pour leur composition, quelque diminution inévitable dans la quantité des gaz.

L'eau de Seltz douce préparée avec l'acide carbonique tiré de la craye, à l'aide d'une haute température et de la décomposition de l'eau, n'a pas l'espèce d'âpreté qu'on trouve dans l'eau de Seltz forte, âpreté qui paraît être due à une petite portion d'acide sulfurique dégagée dans l'effervescence. Cette eau de Seltz douce est donc préférable dans tous les cas où l'on aurait à craindre l'irritation. Nous avons remarqué que cette eau contenait un peu de gaz hydrogène. Quoique la petite quantité de ce gaz ne puisse pas être nuisible, nous aurions desiré qu'on l'évitât; mais le citoyen Paul lui attribue en partie la douceur de l'eau, et nous n'avons pas cru nécessaire d'insister sur cette réforme.

Il serait sans doute inutile que nous nous étendissions ici sur les vertus des différentes eaux qui se trouvent dans la nature. Tout le monde sait combien elles sont utiles dans une foule de maladies chroniques et même dans quelques maladies aiguës, de quelle manière et dans

quelles circonstances il convient de les administrer ; mais nous croyons indispensable de parler des propriétés de celles qui sont entièrement le produit de l'art, telles que l'eau alcaline gazeuse du citoyen Paul, l'eau hydrogénée, l'eau hydro-carbonée, l'eau hydro-sulfurée forte ou faible ; enfin l'eau oxigénée.

L'eau alcaline gazeuse est très-recommandée en Angleterre dans les cas de pierre dans la vessie et de gravelle. Quoiqu'on ne puisse pas lui attribuer la propriété de dissoudre les calculs, il paraît certain qu'elle a constamment celle d'appaiser les douleurs, ce qui est toujours d'un grand avantage. On en fait boire tous les matins aux malades trois ou quatre verres coupés avec du lait, à deux heures de distance l'un de l'autre. Elle réussit aussi dans le catarrhe de la vessie, lorsqu'on a calmé les premiers symptômes.

L'eau hydrogénée est anti-spasmodique et calmante, elle diminue évidemment la fréquence du pouls dans les fièvres inflammatoires et accompagnées d'irritation, elle est utile contre les insomnies.

L'eau hydro-carbonée ne diffère pas essentiellement de la précédente, c'est à l'expérience à constater les bons effets qu'on lui attribue.

L'eau hydro-sulfurée ressemble aux eaux thermales sulfureuses par l'odeur et le goût hépatique, et peut les remplacer utilement pour les vertus. Elle est diaphorétique, résolutive et fondante ; on l'emploi avec succès dans les cas d'obstructions des viscères du bas-

ventre et de la poitrine, la jaunisse, et les tumeurs extérieures. Le citoyen Odier, professeur en médecine à Genève, entre plusieurs cures opérées par cette eau, cite celle d'une femme qui avait, depuis deux ans, une tumeur dure et douloureuse au sein, qu'on avait proposé d'extirper, et de plus un goître énorme. Elle prit de l'eau hydro-sulfurée pour son goître, et après en avoir fait usage pendant deux mois, elle fut délivrée en même-tems et du goître et de la tumeur du sein.

L'eau hydro-sulfurée forte, employée en bains ou en lotions, est très-efficace contre les maladies psoriques et les ulcères invétérés; administrée en douches, elle remplace avantageusement les eaux thermales.

La quantité de gaz hydro-sulfuré dont ces deux espèces d'eaux sont imprégnées, nous a paru un peu faible; mais il sera très-facile au citoyen Paul d'en augmenter la proportion, suivant les intentions des médécins.

La préparation de l'eau oxigénée est due entièrement au citoyen Paul. C'est une découverte importante, qui peut devenir très-utile aux arts comme à la médecine. A la vérité le gaz oxigène n'y est pas combiné d'une manière bien solide; il s'en dégage facilement, mais il y est cependant retenu en assez grande quantité pour produire des effets sensibles dans l'économie animale, surtout si l'on prend les précautions convenables pour empêcher l'évaporation. Cette eau n'a aucun goût, et semble ne différer en rien de l'eau commune. Elle ra-

nime les forces et l'appétit ; elle est restaurante pour les vieillards, et désobstruante pour les jeunes gens. On l'a vue réussir dans les spasmes de l'estomac, dans l'asthme humide, dans l'hydropisie, dans les affections nerveuses périodiques qui avaient résisté au quinquina et aux anti-spasmodiques les plus accrédités, dans les convalescences difficiles; enfin, dans tous les cas où il est nécessaires de relever le ton des organes et de ranimer la circulation. On donne cette eau par verres, à deux heures de distance l'un de l'autre. Il est bon d'observer qu'elle produit quelquefois la dysurie, ce qui doit engager à commencer par de petites quantités qu'on augmente graduellement.

Les bornes de ce rapport ne nous permettent pas de nous étendre davantage sur les bons effets de ces différentes eaux ; mais on s'en instruira plus exactement en consultant ce qu'en ont dit les médecins de Genève, dans la bibliothèque Britannique.

Jusqu'à présent nous n'avons parlé que de la préparation des eaux minérales artificielles : nous croyons en avoir assez dit pour faire juger que ces eaux peuvent remplacer, dans tous les cas, les eaux minérales naturelles, auxquelles elles sont même souvent supérieures, et que le laboratoire du citoyen Paul doit être regardé, comme il le dit lui-même avec vérité, plutôt comme une grande pharmacie pneumatique, que comme une simple fabrique d'eaux minérales artificielles. Il nous reste à

donner une idée du nouvel établissement que vient de faire ce citoyen à la rue Lazare.

Dans une maison vaste et bien distribuée, indépendamment des appareils nécessaires à la préparation des eaux, le citoyen Paul s'est efforcé de réunir tout ce qui est utile à leur administration. Dans une des aîles du bâtiment sont établies plusieurs chambres de bains destinées aux femmes. Celles des hommes sont placées dans l'aîle correspondante; plusieurs de ces chambres sont garnies d'un lit. Le corps de bâtiment offre des salles pour la commodité des malades, et un salon particulier pour les consultations.

On peut prendre, dans cette maison, des bains simples d'eau de rivière filtrée, ou des bains d'eaux minérales, telles qu'on les desire ou qu'elles sont prescrites. Un thermomètre fixé à chaque baignoire sert à régler la température de l'eau. Auprès de quelques-unes de ces baignoires est un tuyau d'environ deux mètres et demi (huit pieds) de hauteur, pour les douches particulières, susceptibles d'être dirigées facilement dans tous les sens, dont le jet et la force peuvent être gradués à volonté.

Outre ces douches particulières, dans une pièce au rez-de-chaussée, est établi un appareil très-commode pour des douches plus fortes, dont le tuyau part d'une hauteur d'environ sept mètres (vingt-deux pieds). Une autre pièce est disposée pour les bains de vapeurs simples ou composés, et dans plusieurs cabinets sont des machines fumigatoires. Tous les réservoirs pour les eaux

sont faits en bois de sapin, et toutes les conduites en plomb. Les chaudières et leurs fourneaux sont d'une construction très-bien entendue.

L'étage supérieur de la maison forme plusieurs appartemens commodes, où pourront se loger les malades à qui leur état ne permettrait pas de se déplacer aisément, et où ils seront fournis de tout ce qui est nécessaire à la vie. Une prairie attenante à la maison est destinée à nourrir des vaches, des chèvres, des ânesses, pour les personnes à qui le lait sera nécessaire. Les buveurs d'eau auront la promenade d'un jardin agréable appartenant à l'établissement; et pour ne rien laisser à desirer, le citoyen Paul s'est procuré une communication avec le superbe jardin de Tivoli, dont les malades auront également la jouissance.

Nous avons reconnu dans ce nouvel établissement la même intelligence et le même esprit d'ordre qui avaient présidé au premier. Tout y est fait et disposé avec le plus grand soin; tout y est recherché, non pas pour la magnificence, mais pour la salubrité, l'agrément et la commodité. Cette entreprise est sans contredit une des plus belles et une de plus utiles qu'il soit possible d'imaginer. Elle est unique dans son genre, et ne peut être comparée à rien. Considérée sous le rapport d'économie politique, elle retiendra dans la république des sommes considérables qui en sortaient annuellement, pour y faire venir à grands frais, de l'étranger, des eaux

minérales qui s'altéraient inévitablement dans le transport, que l'on pourra se procurer à meilleur marché et d'une qualité supérieure. La preuve de cette assertion est dans l'établissement que le citoyen Paul a fait à Genève depuis dix ans, où il débite par an, de quarante à cinquante mille bouteilles de ses eaux, malgré la concurrence d'une autre compagnie.

Mais pour ce qui regarde la santé des citoyens, cet établissement présente des avantages encore plus réels et plus considérables. Les eaux minérales que la nature prodigue par tout, ne sont véritablement à l'usage que des personnes à qui leur fortune permet de se les procurer, ou de les aller chercher au loin. Ici on les trouvera sans déplacement, à peu de frais, dans toutes les saisons, et les citoyens de toutes les classes jouiront également de ce moyen de guérison, qu'il est souvent impossible de remplacer.

Le citoyen Paul ne se borne point aux eaux dont nous avons donné le catalogue, il prépare de même toutes celles qu'on pourrait lui demander; des eaux simplement gazeuses, sans addition d'autres principes, et dans la proportion qu'on lui indiquera, ainsi que les boues médicamenteuses, telles que celles de Saint-Amand ou de Barbotan. Il peut également fournir en abondance des gaz de toutes les espèces, dans le plus grand état de pureté, soit pour l'usage extérieur, soit pour la respiration. Quoiqu'il ait par lui-même de

grandes connaissances en chimie, il est disposé à se conformer toujours aux formules et aux avis qui lui seront donnés par les médecins. Nous avons eu occasion de reconnaître son empressement à perfectionner de plus en plus ses travaux, par la déférence avec laquelle il a reçu les observations que nous lui avons faites. Nous lui avions témoigné quelques craintes sur l'usage des tuyaux de cuivre qui servaient à conduire les gaz d'un récipient à l'autre, et sur-le-champ tous ces tuyaux ont été remplacés par des tubes de verre. Nous avons tâché de vous faire connaître l'établissement du citoyen Paul; ce dernier trait suffira pour vous faire juger celui qui le dirige.

Pour que le public soit toujours assuré de la bonté des eaux qui s'y préparent, le citoyen Paul se propose d'inviter la Société à nommer une commission chargée de les inspecter à volonté, d'en surveiller la fabrication, et d'y faire faire les modifications qui leur paraîtront convenables.

D'après le rapport que vous venez d'entendre, nous proposons à la Société de donner à l'établissement des citoyens Paul et compagnie, pour la préparation des eaux minérales artificielles, l'approbation la plus authentique, en reconnaissant l'excellence de leurs procédés, la perfection de leurs produits, et l'utilité dont peut être leur entreprise quant à l'intérêt national et à la santé des citoyens.

A Paris, le 12 messidor de l'an 8 de la République Française.

PELLETIER, FOURCY, P. JOSSE, DELUNEL, LAFISSE.

La Société de médecine, après avoir entendu ce rapport, en adopte en entier les conclusions.

A Paris, le 12 messidor de l'an 8 de la République Française.

Signé, DESESSARTZ, faisant les fonctions de Président.

LAFISSE, *Secrétaire-général.*

III^e.

RAPPORT.

L'Inspecteur du Gouvernement près l'établissement des eaux minérales factices des citoyens N. PAUL, TRIAYRE *et compagnie,*

AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

CITOYEN MINISTRE,

CHARGÉ, depuis un an, de surveiller la fabrication des eaux minérales factices, et de rendre compte au Gouvernement de leurs effets, je vais m'acquitter ce

ce dernier devoir avec autant de fidélité que j'ai mis d'exactitude à remplir le premier. Après vous avoir exposé ce qui regarde l'établissement en lui-même, je vous présenterai, citoyen Ministre, les observations que j'ai faites sur les malades; j'y joindrai quelques réflexions sur l'administration des eaux et sur les moyens de rendre leur usage plus généralement utile.

Mon premier soin a été de m'assurer que les différentes eaux qui se fabriquent dans cet établissement, y sont constamment préparées suivant les formules et par les procédés soumis par les entrepreurs au jugement de l'Institut national et de la Société de médecine de Paris, et consignés dans les rapports publiés par ces deux compagnies. Ces eaux contenant toujours les mêmes principes, et dans les mêmes proportions, on peut en attendre toujours les mêmes effets, dans les circonstances pareilles. Quelques-unes de ces eaux ont subi des modifications qui ont été jugées nécessaires et demandées par les médecins; ainsi l'eau de Vichy ayant paru trop chargée de gaz acide carbonique, on a diminué de beaucoup la portion de ce gaz.

Aux différentes espèces d'eaux que fabriquaient précédemment les citoyens Paul, Triayre et compagnie, ils en ont ajouté quatre dont il ne se trouve pas en France de sources pareilles; se sont les eaux sulfureuses de Naples, celles de Gurgitelli, de Pisciarelli et de Louëche; les trois premières appartiennent au territoire de Naples où l'on en fait un grand usage;

elles sont composées d'après les analyses très-exactes qu'en a fourni M. Attumonelli, médecin et professeur de Naples.

Composition de l'eau sulfureuse dite de Naples.

Cette eau contient le quart de son volume de gaz hydrogène sulfuré, et deux fois son volume de gaz acide carbonique. On l'emploie avec succès dans les maladies de la peau, dans les affections du foie, le scorbut, les flux de ventre invétérés, les maux syphilitiques, etc.

Eau de Gurgitelli.

	gram.	millig.	
Eau commune.	611	440 . . .	20 onces.
Carbonate de soude. . .	2	650 . . .	50 grains.
Muriate de soude. . . .	0	530 . . .	10
Carbonate de chaux. . .	2	120 . . .	40
Magnésie.	1	060 . . .	20

Gaz acide carbonique, deux fois son volume.

Cette eau est particulièrement utile en bains, douches, lotions et injections dans les rhumatismes chroniques, les paralysies, les ulcères anciens, les sinus, les caries des os, les faiblesses organiques et les différentes espèces de *prolapsus*.

Eau de Pisciarelli.

	gram.	millig.	
Eau commune.	611	440 . . .	20 onces.
Sulfate d'alumine. . .	0	530 . . .	10 grains.

	gram.	millig.	
Sulfate de fer.	1	113 . . .	21 gr.
Sulfate de chaux. : . .	0	742 . . .	14
Acide sulfurique. . . .	0	530 . . .	10

Gaz acide carbonique, cinq fois son volume.

Cette eau s'emploie beaucoup, à Naples, contre les gonorrhées invétérées; on l'a dit aussi très-efficace dans la leucorrhée, le diabete et la phthisie pulmonaire; plusieurs médecins assurent qu'elle peut remplacer le quinquina dans plusieurs espèces de fièvres, ce qui serait un très-grand avantage; il faut la donner avec précaution, à raison de l'acide sulfurique qu'elle contient; on la coupe ordinairement avec le petit-lait, l'eau d'orge ou simplement avec l'eau commune; la dose est depuis trois jusqu'à vingt décagrames, (depuis une once jusqu'à six) et au-delà, dans la journée, en une ou deux prises. Le peu d'occasions qui se sont présentées d'en faire usage à Paris, n'ont pas fourni des observations suffisantes pour rien dire de positif sur l'efficacité de cette eau: l'eau sulfureuse de Naples et celle de Gurgitelli ont eu beaucoup plus de débit, et leurs succès ont été marqués.

Eau de Louëche.

Sa composition est la même que celle de l'eau de Barèges, avec cette seule différence qu'elle contient un tiers de plus de gaz sulfureux, ce qui lui donne plus d'activité et la fait préférer dans les cas où l'eau de Barèges est insuffisante.

En augmentant le nombre de leurs eaux, les citoyens Paul, Triayre et compagnie ont aussi multiplié les moyens de les administrer; au lieu de six cabinets établis dabord pour les grandes douches, ils viennent d'en porter le nombre à douze, et les ont disposés d'une manière plus commode et plus agréable.

Ils ont ajouté nouvellement encore à leur établissement un bain d'immersion, dans lequel un malade placé sur un fauteuil suspendu, peut être plongé à plusieurs reprises dans l'eau froide ou chaude, et recevoir la douche en forme de jet ou de pluie, suivant la prescription du médecin.

Ils ont donné à leur bain de vapeurs à l'orientale toute la perfection dont il était susceptible; le service en est fait d'après les renseignemens les plus exacts sur la manière dont ces bains sont administrés dans le Levant; les tuyaux par où s'introduisent la chaleur et la vapeur humide, n'ayant aucune communication immédiate avec le foyer qui les échauffe, on n'a point à craindre le méphitisme du charbon; des boîtes de différentes formes sont dispersées, pour appliquer commodément le bain de vapeurs à la moitié du corps seulement, et si l'on veut, à un seul membre, comme à une jambe, un bras ou une main.

Un fourneau particulier est destiné au dégagement des différens gaz par la voie sèche, avec un appareil convenable pour les mélanger en différentes proportions et les faire respirer commodément.

Enfin, pour ne rien laisser à desirer dans un établissement dont les entrepreneurs ont véritablement à cœur d'être utiles, les citoyens Paul, Triayre et compagnie ont placé dans une chambre une machine électrique destinée aux malades à qui le bain et les frictions électriques pourraient être ordonnées, avant ou après les bains d'eaux minérales. Ils ont aussi fait faire des chaises commodes exactement fermées, dans lesquelles on pourra transporter les malades du bain à leur chambre, sans qu'ils éprouvent le moindre réfroidissement même l'hiver.

La même intelligence qui a présidé à l'établissement et à la réunion de tous ces moyens, dirige leur administration journalière; des maîtres éclairés et surveillans ont choisi des coopérateurs attentifs et adroits, et la moindre justice qu'on puisse rendre à la maison des citoyens Paul, Triayre et compagnie, est de dire qu'on y voit régner par-tout le bon ordre, la décence et la propreté.

Observations faites sur les malades, depuis le 1^er^. germinal de l'an 9 (1800) jusqu'à celui de l'an 10 (1801).

Un grand nombre de malades y sont venus prendre les eaux minérales : quelques-uns n'en ont éprouvé aucun effet, plusieurs ont éte plus ou moins soulagés, la plupart ont obtenu leur parfaite guérison; c'est à-peu-près ce qui arrive à toutes les sources d'eaux minérales naturelles.

Dartres. Un citoyen d'un âge moyen, d'une bonne constitution, après avoir été, sans succès, aux eaux de Louëche, à Bourbonne et à Barèges pour une dartre vive sur le bras, a pris trente bains de Louëche et, dans le même tems, buvait tous les jours une bouteille d'eau sulfureuse, pendant le traitement la dartre a disparu; elle s'est remontrée depuis, on ignore à quel point.

Un autre citoyen d'un âge plus avancé, d'un tempérament délicat, souffrait, depuis plusieurs années, des douleurs rhumatismales gouteuses, quelquefois très-vives dans le dos et les bras; il était tourmenté par une humeur dartreuse qui se portant sur les yeux produisait des ophtalmies plus ou moins fortes et toujours fort incommodes; après avoir été disposé par l'application des sangsues, le petit lait, les sucs d'herbes tempérantes, la purgation, ce malade a pris environ trente bains de Plombières en buvant l'eau hydrosulfurée; les douleurs ont été dissipées et se sont fait peu sentir depuis, les dartres ont presqu'entièrement cédé, les yeux ont très-peu souffert; ce malade se dispose à reprendre les bains cette année.

Une dame à la suite d'une couche et d'un lait répandu, conservait, depuis plusieurs années, une dartre vive sur la bouche et une partie du visage; quarante bains de Barèges et les eaux sulfureuses de Naples en boisson l'ont guérie totalement, même avant la fin des bains.

Gale rentrée. Un citoyen souffrait des accidens mul-

tipliés par l'effet d'une gale répercutée ; il prit les eaux de Barèges en boisson et en bains ; comme ces eaux ne paraissaient pas avoir assez d'action pour déterminer une crise nécessaire, on les porta graduellement au double de la force qu'elles ont naturellement, le succès fut complet : il se fit sur toute la peau une éruption considérable, l'épiderme se renouvella et le malade a été délivré des incommodités qu'il éprouvait auparavant ; il a repris, l'été suivant, par précaution, huit bains de Barèges et s'en est bien trouvé. Ce malade n'est pas le seul à qui les eaux ayent été salutaires pour des affections pareilles.

Rhumatisme. En 1787, Un citoyen fut attaqué d'une sciatique violente sur les lombes, la hanche et toute la partie externe de la cuisse et la jambe du côté droit ; les douleurs furent si vives qu'elles le privèrent de marcher pendant huit mois ; une seconde attaque le reprit dix ans après et dura six mois ; dans l'intervalle il avait éprouvé plusieurs petites attaques de quelques jours seulement ; au mois de pluviôse de l'année dernière, la sciatique revint avec force ; et, après avoir employé inutilement différens moyens, pendant deux mois, le malade vint à Paris ; il souffrait encore beaucoup, marchait avec la plus grande peine et le corps courbé en avant ; la hanche droite était plus élevée que l'autre, de manière que le tronc s'inclinait sur le côté gauche, ce qui occasionnait des douleurs dans les fausses côtes, la hanche et la cuisse du même côté ; après une préparа-

tion convenable, ce malade prit les eaux de Plombières en boisson, bains et douches; dans l'espace d'un mois les douleurs se sont dissipées peu à-peu, le corps s'est redressé, les hanches ont repris leur niveau, enfin le malade est parti complètement guéri et n'a éprouvé depuis aucune douleur.

Une dame affectée d'une sciatique invétérée, vint au printemps pour prendre les eaux de Barèges qui lui avaient été conseillées; après en avoir fait usage pendant une quinzaine de jours sans succès, on jugea à propos de lui administrer celles de Plombières qui produisirent une diminution sensible dans les douleurs. La même dame a repris, à l'automne, les bains et les douches de Plombières, et si elle n'a pas été parfaitement guérie, du moins elle a gagné de marcher assez librement et de n'éprouver, par intervalle, que des douleurs très-supportables; elle est partie avec le desir de reprendre les eaux cette année.

Le 20 ventôse dernier, un citoyen qui, depuis quatre mois, éprouvait des douleurs cruelles dans les jambes, les épaules et principalement le cou d'où elles se répandaient dans tout le corps de manière à ne pouvoir pas quitter son lit, dans lequel même il n'avait pas la faculté de faire seul, aucun mouvement, se fit apporter à la maison des eaux; le 22 on commença à lui administrer les bains de vapeurs à l'orientale, les six premiers bains appaisèrent, en partie, ses douleurs et dégourdirent les jambes; au point que le 28 à son grand étonnement, il

put aller à pied, de son appartement à la chambre de bain, soutenu par deux hommes; le 1^er^. germinal, les douleurs du cou se renouvellèrent; on suspendit les bains de vapeurs auxquels on substitua les bains et douches de Barèges; cette eau ayant paru trop active, à raison de l'extrême sensibilité du sujet, on se borna aux bains et douches d'eau naturelle. Après trois de ces bains, le malade a pu marcher seul, appuyé seulement sur sa canne; on a continué de donner alternativement les bains de vapeurs et ceux d'eau simple avec la douche, et le 21 germinal le malade est retourné chez lui parfaitement guéri.

Depuis huit ans, un citoyen ressentait dans l'épaule et le bras droit une douleur qu'il regardait comme rhumatismale; les frictions sèches, l'éther acétique, l'électricité, n'avaient produit aucun soulagement; en l'an 8, les douleurs augmentèrent; en l'an 9, elles devinrent si violentes, qu'au moindre mouvement du bras, la contraction spasmodique des muscles semblait produire une luxation incomplète de l'humérus avec l'omoplate, de sorte qu'il était impossible au malade, de rapprocher le coude du corps. Cet accident se renouvella plusieurs fois, avec des douleurs excessives; on conseilla les eaux de Barèges, mais comme la saison n'était pas assez avancée, les médecins furent d'avis que le malade essayât les eaux factices; dès les neuvièmes bain et douche de Barèges, il put agir assez librement de son bras sans douleur, et il en avait recouvré complètement

l'usage, quand il a quitté les eaux factices pour se rendre à Barèges, où il avait une mission du Gouvernement.

Un autre malade a commencé les bains et les douches de Barèges au milieu de l'hiver, pour des douleurs de rhumatismes générales, qui le privaient de l'usage de tous ses membres ; après six bains et douches, se trouvant très-soulagé, il interrompit son traitement ; mais quelques jours après, ayant été frappé du froid et de l'humidité, il retomba dans le même état, il reprit les bains et les douches, et les ayant continué de suite, pendant quelques tems, il a été parfaitement guéri.

Un citoyen de Genève, souffrant des douleurs violentes à la tête, et de plus tourmenté d'un rhumatisme à la cuisse, a pris trois bains de vapeurs simples, qui ont fait disparaître ces deux incommodités si complètement qu'il a cessé les bains comme inutiles.

Deux autres citoyens, attaqués de rhumatismes sur la cuisse et la jambe, ont fait usage des bains et douches de Barèges, après une vingtaine de jours de traitement, n'étant point soulagés, et souffrant même davantage, l'un et l'autre ont quitté les eaux ; mais trois semaines s'étant écoulées, sans employer aucun remède, l'un et l'autre ont vu leurs douleurs disparaître, et sans aucun retour depuis un an.

Un jeune citoyen avait contracté à l'armée une sciatique violente, compliquée d'engorgement à la hanche du côté droit, et surtout d'un gonflement considérable

au genou, qui lui tenait la jambe fléchie, et le forçait à marcher avec des béquilles; environ quarante bains et douches de Plombières, pris à différentes intervalles, ont calmé la douleur et dissipé les engorgemens, au point que ce malade a quitté les eaux abandonnant ses béquilles, la jambe redressée et marchant très-librement.

Paralysies. Une demoiselle, âgée de 57 ans, valétudinaire, fut attaquée subitement, au mois de thermidor de l'an 4, d'une paralysie du pharinx accompagnée de pesanteur et d'engourdissement du bras droit, dont le tact, ainsi que celui de la face, était singulièrement émoussé; après avoir été privée, pendant plusieurs jours, de la faculté d'avaler, mademoiselle put prendre avec peine quelque nourriture; les remèdes évacuans, stimulans et toniques furent mis en usage, sans beaucoup de succès; lorsque mademoiselle vint aux eaux, elle éprouvait la même difficulté d'avaler, de manière qu'il lui semblait qu'elle n'avalait que d'un côté; elle avait la voix éteinte, son bras droit était lourd, se mouvait difficilement et manquait de force; il y avait de petits mouvemens convulsifs dans les deux bras; les jambes étaient également fortes, et sa santé d'ailleurs assez bonne.

Mademoiselle a pris trente bains de Barèges, avec une vingtaine de douches; la déglutition est devenue plus facile, la voix plus libre et plus sonore; le bras a re-

pris un peu de force et de mouvement, mais la guérison est restée imparfaite.

Un citoyen de Lyon, affecté, depuis sept ans, de paralysie sur toute la partie droite du corps, a fait usage des bains et douches de Barèges; dès le douzième bain les mouvemens ont été plus libres. Le 5 ventôse dernier, de retour à Lyon, le malade a écrit qu'il se servait avec facilité du bras et de la jambe.

Un homme de lettres des plus distingués, d'un âge avancé et sujet à la goutte, avait tout le côté gauche du corps dans un état de paralysie incomplète; la parole était embarrassée, le bras immobile, la jambe faible et traînante, de sorte que le malade ne pouvait marcher sans être soutenu; les bains et les douches de Barèges, pris l'année dernière, ont rétabli la prononciation, rendu à la jambe du mouvement et de la force. Cette année le malade reprend les eaux, il marche librement, sa parole est nète, le bras acquiert un peu de mouvement, les doigts sont encore immobiles.

Chute. Il y a près de deux ans, une dame fit une chute qui lui causa des douleurs considérables à la hanche et dans la cavité articulaire de la cuisse, du côté droit. Elle fut obligée de garder le lit pendant un mois, et depuis elle marchait difficilement, était bientôt fatiguée et souffrait toujours plus ou moins; environ trente bains et douches de Barèges ont dissipé les douleurs, rétabli le jeu de l'articulation, et cette dame marche actuellement assez long-tems et sans peine.

Luxation. Un malade des hospices, âgé de cinquante ans environ, à la suite d'une fracture au bras droit compliquée, d'une luxation à l'épaule que l'enflure ne permit pas d'apercevoir, avait conservé après la guérison de la fracture, une immobilité totale dans le bras; quarante bains et douches de Barèges, ont rétabli les mouvemens de l'avant-bras et de la main, et même ceux du bras, autant que peut le permettre la luxation toujours existante, de manière que ce malade est en état d'exercer maintenant son métier de tapissier.

Fausse ankilose au genou. En 1791, un citoyen, âgé de trente ans, employa des résolutifs qui firent disparaître une dartre incommode placée au coin de l'œil; peu de tems après il ressentit des douleurs extrêmement aigues dans les épaules et les vertèbres du cou; on attribua ces douleurs à une humeur rhumatismale dartreuse, en conséquence on administra les remèdes convenables. l'humeur se porta sur la poitrine et mit le malade en danger; l'établissement d'un cautère, des boissons mucilagineuses calmèrent les accidens; mais trois mois après le malade fut pris, en marchant, au genou droit, d'une douleur tellement aigue, qu'elle lui arracha des cris; il survint de l'enflure qui diminua les souffrances; des bains ordinaires, des fumigations, des ventouses, des cataplasmes de toute espèce, des frictions, furent employés successivement; malgré tous ces moyens, l'enflure persista, elle était insensible au toucher, mais l'articulation resta douloureuse; la jambe s'émacia, se plia

en arrière, de sorte que le malade ne pouvait s'en servir qu'en marchant sur la pointe du pied ; enfin, les gens de l'art déclarèrent que la tumeur était une tumeur blanche ou fausse ankilose, avec laquelle il falait vivre ; cependant le mal empirait, l'insensibilité de la peau, la sécheresse, l'amaigrissement de la cuisse et de la jambe, la roideur et l'inaction des muscles, l'irritabilité des tendons, le froid glacial et continuel de la partie en interdissaient presqu'entièrement l'usage; rebuté de tous les remèdes, le malade était résigné à prendre des béquilles, quand on lui conseilla de tenter l'usage des eaux minérales factices ; quoique la saison fut avancée, l'espoir de guérir le détermina ; le 2 brumaire il commença l'usage des bains de Barèges qui, dans la suite, furent précédés d'une douche de demi-heure ; bientôt la peau se ramollit, les muscles reprirent de l'action, l'enflure diminua, la rotule devint mobile, les douleurs se calmèrent, enfin, après quarante bains le malade marchait sur le pied droit et marchait sans souffrir, le genou était presque revenu à l'état naturel, la jambe et la cuisse reprenaient de la force et de l'embonpoint, et l'hiver ayant forcé le malade à suspendre les bains, il ne les quitta que dans l'espérance de les reprendre, ce dont il n'a pas eu besoin, s'étant trouvé bientôt parfaitement guéri.

Coup de feu. Un citoyen frappé sous l'aisselle d'un coup de feu, dont la balle était sortie près de l'omoplate, avait perdu l'usage de la main droite ; quatorze douches

de Barèges ont suffi pour rendre au bras toute sa force, et à la main tous ses mouvemens.

Maux de tête. Une dame, âgée de 34 ans, éprouvait depuis plusieurs années, des douleurs de tête violentes qui lui causaient fréquemment des attaques de nerfs. Elle a pris de suite cinquante bains de Barèges, dont elle a ressenti les meilleurs effets; elle a fait usage depuis, à plusieurs reprises, des bains de Plombières, et a déclaré qu'elle avait trouvé, dans l'établissement de eaux factices, plus de soulagemeut qu'aux eaux naturelles de Barèges, où elle se rendait tous les ans.

Ulcères et carie. Un malade affecté d'un ulcère à la gorge, avec carie dans le nez, vint s'établir dans la maison des eaux, pour y faire usage de l'eau de Gurgitelli que son médecin lui avait conseillée; il l'employait en gargarisme et en injections dix ou douze fois par jour; pendant le traitement, deux portions d'os se sont détachées, et dans l'espace d'un mois, l'ulcère et la carie ont été guéris.

Maux de gorge. A la suite de plusieurs traitemens antisiphilitiques, un citoyen jeune et vigoureux, éprouvait, périodiquement, des maux de gorge violens et fréquemment répétés; il a pris deux saisons les bains d'eau de Barèges, ainsi qu'en boisson, et les maux de gorge l'ont quitté sans retour.

Coliques hépatiques. Un ancien officier du génie, était sujet depuis plus de trois ans, à des coliques hépatiques très-fortes, qui se rapprochaient de plus en plus;

ses digestions étaient toujours laborieuses, lictère foncé de la peau, annonçait le mauvais état du foie, la mélancolie, compagne ordinaire de ce genre de maladie, l'inutilité des remèdes jettaient le malade dans le découragement, et son dépérissement graduel était propre à donner des craintes réelles. Après un mois de préparation, l'eau de Vichy prise en boisson, les bains et les douches de Plombières, ont dissipé totalement la jaunisse; la bile a repris son cours naturel, les douleurs de la région épigastrique ont cessé, et le malade, ayant continué l'eau de Vichy pendant quelque tems, en observant un bon régime, a repris de la vigueur, de l'embonpoint, de la gaieté, et jouit actuellement d'une santé parfaite, sans avoir eu la moindre atteinte de colique depuis un an.

Pertes blanches. A l'automne de l'année dernière, une jeune dame avait pris une vingtaine de bains et douches de Barèges, pour une perte blanche, ancienne et très-opiniâtre, qui avait été parfaitement guérie; l'hiver suivant, cette dame fit une fausse couche qui ramena la perte un peu moins abondante; elle répéta le même traitement et avec le même succès.

Plusieurs autres dames ont éprouvé des effets salutaires de ces eaux, pour de semblables incommodités, et même pour des maladies utérines plus graves.

Glandes engorgées. Une jeune dame avait depuis deux ans, toutes les glandes maxillaires et celles du cou engorgées, un peu sensibles, et très-volumineuses;

plusieurs remèdes fondans avaient été vainement employés ; l'eau sulfurée pour boisson, les bains et douches de Barèges, ont fait disparaître entièrement et sans retour l'engorgement de toutes ces glandes.

Telles sont, citoyen Ministre, les observations que je puis vous présenter sur les effets des eaux minérales factices des citoyens N. Paul, Triayre et compagnie, je n'ai pas parlé de tous les malades qui ont fait usage de ces eaux, parce que j'ai cru devoir éviter des répétitions superflues; que plusieurs malades les ont prises trop peu de tems et avec trop peu de suite, pour en obtenir des effets satisfaisans, et que d'autres, à qui elles ont été salutaires, ont voulu garder le silence sur la nature de leurs maladies.

Les eaux qui se prennent en bains sont presque les seules dont j'aye fait mention dans ce rapport, parce que j'ai pu suivre moi-même leurs effets sur les malades; quand à celles dont on fait usage en boisson, et qui se vendent au dehors, on peut juger de leur efficacité par l'étendue de leur débit; dans le courant de l'année dernière il en a été vendu environ trente mille bouteilles, principalement de celles de Spa, de Seltz, de Sedelitz et de Vichy.

Il résulte de ces observations que les eaux minérales factices des citoyens N. Paul, Triayre et compagnie peuvent remplacer, dans tous les cas, les eaux minénérales naturelles, quant aux effets qui leur sont propres.

Les sources naturelles auront toujours de plus en leur faveur les avantages qui résultent pour la santé, du changement d'air, du voyage, de l'éloignement des affaires, de la dissipation, de la nécessité où se trouvent les malades d'employer méthodiquement et de suite des secours qu'ils sont allés à grands frais chercher au loin, et qui deviennent leur principale occupation.

Les eaux minérales factices ont peut-être aussi quelque mérite particulier, tel que celui d'être beaucoup moins dispendieuses, d'être à la portée d'un grand nombre de citoyens, pour qui le déplacement est impraticable, de pouvoir être affaiblies, ou rendues plus actives au besoin, de pouvoir être substituées les unes aux autres s'il est nécessaire, de présenter, dans le même lieu, des qualités et des propriétés différentes que la nature a placées à de grandes distances, et qu'il est quelquefois avantageux de réunir.

Quelques bons effets que ces eaux aient produits, il n'est pas douteux qu'elles n'eussent eu plus de succès encore, si plusieurs malades avaient eu plus de constance et d'assiduité dans leur usage, si tous avaient pris les avis de leurs médecins pour les préparations qui pouvaient leur être nécessaires, et pour le choix des eaux qui leur était avantageux de prendre. Toutes les eaux ne conviennent pas également dans toutes les circonstances et à tous les tempéramens; pour ceux dont la fibre est très-irritable, les eaux sulfureuses un peu fortes sont quelquefois trop stimulantes; ainsi nous

avons vu les eaux de Barèges augmenter certaines douleurs que l'eau de Plombières appaisait.

Pour imiter exactement la nature, on donne les bains et les douches d'eaux thermales à une température un peu élevée ; de cette chaleur, il résulte nécessairement dans les fluides une raréfaction plus ou moins grande, qui peut être nuisible, quand elle se trouve jointe à la vraie pléthore, ou qui du moins est un obstacle aux bons effets des eaux ; il est donc souvent nécessaire de commencer par diminuer le volume du sang, surtout quand il y a des engorgemens à résoudre ; des dispositions particulières exigent aussi quelquefois l'usage des altérans et des purgatifs, avant de passer à celui des eaux, afin d'en préparer le succès.

Il est des maladies malheureusement très-communes, dans lesquelles il n'est pas d'usage d'employer les eaux minérales, sans doute parce que ces moyens ont été jusqu'ici trop éloignés ; telles sont les écrouelles, contre lesquelles Borden vante l'efficacité des eaux de Barèges, la goutte que Pierre Desault, médecin de Bordeaux, assure avoir guérie plusieurs fois avec ces mêmes eaux, en prescrivant ensuite l'usage du lait, du quinquina uni aux martiaux, et les précautions convenables pour exciter et entretenir la transpiration ; maintenant que l'art imite si parfaitement ces eaux, il serait à desirer pour l'humanité qu'on en fît des essais qui pourraient avoir des résultats avantageux.

Malgré la modicité du prix que les citoyens N. Paul, Triayre et compagnie ont mis à leurs eaux minérales factices, souvent il se sont empressés d'en diminuer le taux, et même de les fournir gratis à des citoyens peu fortunés; ils desireraient pouvoir faire de plus grands sacrifices; mais les dépenses qu'ils ont faites depuis trois ans, pour donner à leur établissement toute la perfection qu'on pouvait y desirer, ayant épuisé leurs ressources, ils sont forcés de mettre des bornes à leur bienfaisance; c'est à vous, citoyen Ministre, à vous qui, par vos connaissances, pouvez si bien juger de l'importance et de l'utilité d'un semblable établissement, de décider s'il ne mériterait pas quelque encouragement de la part du Gouvernement; il serait facile de mettre les citoyens N. Paul, Triayre et compagnie en état de se prêter aux essais qu'il serait convenable de faire, d'administrer, à des conditions très-modérées, les bains et les douches d'eaux minérales aux militaires stationés à Paris ou dans les environs, qui seraient dans le cas d'en avoir besoin, de fournir de même, à un taux réduit, les eaux minérales qui seraient nécessaires pour la boisson ou en bains, aux malades des hospices de Paris et aux indigens.

Je n'hésite point, citoyen Ministre, de vous soumettre ces vues, parce que c'est servir votre cœur que que de vous offrir l'occasion de faire le bien, parce que c'est se conformer aux intentions d'un Gouvernement

paternel et réparateur que d'indiquer tous les moyens capables de contribuer au bien-être, à la conservation et au bonheur des citoyens.

Salut et respect,

LAFISSE.

IV^e.

RAPPORT.

L'Inspecteur du Gouvernement près l'établissement des eaux minérales factices des MM. N. PAUL, TRIAYRE *et compagnie,*

AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

MONSEIGNEUR,

DEPUIS le Rapport que j'ai présenté, l'année dernière, à votre Excellence, sur la fabrication, l'administration et les effets des eaux minérales factices de MM. Nicolas Paul, Triayre et compagnie, plus de cent malades en ont fait usage en bains, douches ou vapeurs, et le succès a presque toujours confirmé la preuve donnée par les premières expériences de l'efficacité de ces eaux, et de l'utilité de leur établissement. Il serait superflu d'exposer en détail l'histoire de toutes les maladies qui se sont

présentées : je me bornerai donc à rapporter sommairement les observations principales, et les variations dans les traitemens dont l'expérience a fait connaître l'avantage.

Dartre. Depuis plusieurs années, M*** était tourmenté par une dartre errante, qui se portait successivement d'une partie du corps à l'autre, et changeait de siége assez régulièrement tous les mois. Il a pris quarante bains et bu les eaux de Barèges; depuis plus de dix mois, il jouit d'une santé parfaite, et sa dartre n'a point reparu.

Gale rentrée. Les mêmes eaux de Barèges avaient eu le plus grand succès, en moins d'un mois de leur usage, pour des accidens variés, causés par une gale répercutée; mais des raisons particulières ayant empêché le malade de continuer le traitement, la guérison n'a pas été aussi complette qu'on avait droit de l'espérer.

Rhumatisme. M** *. d'Orléans avait éprouvé, l'année précédente, un très-grand soulagement des bains et douches de l'eau de Plombières pour une douleur sciatique très-ancienne; il est revenu prendre quinze bains et douches de Bourbonne, qui ont entièrement dissipé la douleur, et rendu la force à la partie malade.

Une dame, qui avait de même obtenu beaucoup de soulagement d'un premier essai des eaux de Plombières, pour des douleurs semblables, s'en est trouvée entièrement délivrée après une seconde saison.

Une douleur au genou droit, accompagnée de gon-

flement, et suite de douleurs générales, était presqu'entièrement dissipée après vingt bains et douches d'eau de Barèges. Le médecin du malade lui conseilla quelques jours de repos; mais comme il n'est point revenu, il est à croire que sa guérison a été complette.

Une dame, fatiguée depuis long-tems d'une douleur violente dans les reins, a été parfaitement guérie par vingt bains et douches d'eau de Barèges, et six bains de vapeurs.

M***. a commencé le 12 messidor les bains et douches de Plombières, pour une douleur violente qui s'étendait depuis la hanche jusqu'au pied du côté gauche. Les cinq premières douches le fatiguèrent beaucoup : il les suspendit pendant six jours, au bout desquels il se trouva très-soulagé. Il prit encore dix bains et douches, et la douleur disparut complettement. Le 18 thermidor suivant, en sortant de son lit, M***. fut repris d'une douleur excessive dans l'articulation de la cuisse. Il se fit reconduire aux bains, en prit deux jours de suite avec la douche, mais la douleur devint si forte, que le malade fut contraint de rester au lit pendant cinq jours. Alors il recommença le traitement qui a si bien réussi, que depuis cette époque M**. n'a pas éprouvé la moindre douleur.

Un rhumatisme considérable, occasionné par l'habitation d'un logement humide, après avoir résisté aux traitemens ordinaires, a cédé complettement aux bains et douches de Barèges.

Une douleur très-forte à la hanche droite a été dissipée en peu de jours par les mêmes moyens.

Un malade affecté d'une sciatique très-ancienne, qui avait occasionné le raccourcissement de la cuisse, a pris vingt bains et douches de Barèges, et trois bains de vapeurs. Ce traitement a procuré plus de facilité dans la marche, mais à la fin les douleurs étaient à peu près les mêmes.

Un ancien domestique était depuis long-tems et violemment tourmenté par un rhumatisme goutteux : il a pris, avec le plus grand succès, quinze bains de vapeurs, et quinze bains et douches de Barèges, alternativement et sans interruption. Avant ce traitement, il ne pouvait pas lever ses bras à la hauteur des épaules, et à la fin, il faisait tous les mouvemens possibles sans douleur.

Paralysies. Dans le nombre des paralytiques envoyés par différens médecins, ou par les comités de bienfaisance, trois seulement ont obtenu un succès marqué.

Les autres n'ont éprouvé que peu ou point de soulagement. Il y a de nouvelles tentatives à faire sur ce genre de maladies, trop souvent l'écueil de la médecine, soit en variant l'espèce des eaux, soit en graduant leur activité, soit enfin en y joignant d'autres moyens.

Engourdissemens. M...., âgé de 70 ans, éprouvait tous les soirs un engourdissement qui commençait vers les neuf heures, durait toute la nuit, de manière que le matin ce malade était presque sans mouvement et inca-

pable de s'habiller seul. Il prit d'abord douze bains et douches de Barèges; mais ayant observé que ces eaux produisaient de l'irritation, j'y fis substituer celles de Plombières. Après vingt bains et douches, ces eaux produisirent assez de changement dans l'état du malade, pour qu'il pût se lever le matin sans le secours d'aucun aide. Quand il quitta la maison, il avait encore des douleurs vagues, et n'était pas très-content de son traitement. Il alla passer quelques semaines à la campagne, où il vit bientôt ses forces revenir, et ses douleurs disparaître graduellement. Depuis son retour, il est allé plusieurs fois chez MM. Paul et Triayre pour leur témoigner combien il était satisfait du bon effet des eaux.

M.... avait, depuis sept ans, deux doigts de la main droite retirés, et un engourdissement assez sensible faisait craindre le même accident pour la main gauche. Trente-trois bains et douches de Barèges et de Plombières, pris alternativement, avaient rendu la flexibilité, et plus des deux tiers de l'extension aux doigts, qui se seraient probablement redressés en totalité, si le malade avait eu le courage ou la liberté de continuer le traitement.

Faiblesses et douleurs, suite de chûtes et de fractures. Une dame éprouvait des douleurs extrêmement fortes à l'épaule, et dans le bras gauche, à la suite d'une fracture de l'avant-bras, douleurs qui avaient résisté à tous les traitemens ordinaires. Vingt douches de Barèges ont entièrement dissipé les douleurs, et rétabli les

forces et les mouvemens dont cette dame était privée depuis dix mois.

M.... avait dans l'aîsne droite une douleur qui gênait beaucoup la marche, que l'on croyait occasionnée par une chûte faite dix-huit mois auparavant, et qui avait toujours augmenté depuis. Le malade a éprouvé le plus grand soulagement des bains et des douches de Barèges. Il marchait long-tems et presque sans douleur. Des affaires l'ont empêché de suivre son traitement, mais il se propose de le reprendre cette année.

Anciennes blessures. Un colonel anglais avait cinq plaies au bas des reins, à la suite d'un coup de feu. Il ne pouvait ni marcher, ni faire le moindre mouvement sans éprouver de grandes douleurs. Après avoir pris quinze douches de Barèges, il commençait à marcher; après vingt-cinq jours, il a pu se promener à pied. Les plaies se sont cicatrisées les unes après les autres, de manière qu'au bout d'un mois, il n'en restait qu'une qui ne donnait presque plus de suppuration. Quelques jours après, la cuisse droite est devenue douloureuse il s'y est formé un dépôt qui a nécessité une opération, mais ce déplacement d'humeur a été regardé comme très-heureux. Le malade, qui se proposait de reprendre les eaux, a été obligé de partir.

A la suite d'un coup de feu, une balle était restée fixée sous l'omoplate, d'où elle n'avait pu être extraite par aucun moyen. Des douches très-fortes de Barèges n'ont pu la déplacer; mais elles ont calmé presqu'en-

tièrement les douleurs que le malade éprouvait depuis son accident.

Un ancien coup de feu au coude avait fait perdre le mouvement du bras, et occasionnait de vives douleurs que les bains et les douches de Barèges ont dissipées. Le mouvement de l'épaule a repris beaucoup de facilité; le coude seul est resté dans le même état.

M.... ayant éprouvé une foulure au pied droit, était depuis deux mois sur une chaise longue, sans pouvoir poser le pied à terre. Il a commencé les douches de Barèges le premier germinal. Son pied, qui était fort enflé, a diminué d'un jour à l'autre; le sixième jour, il a pu s'appuyer sur ce pied, et faire mouvoir l'articulation sans douleur; le douzième jour, il a marché sans souffrir; et le vingtième, il a été parfaitement guéri.

Douleurs, suite de la fistule. Un Turc, après avoir été opéré d'une fistule à l'anus, ressentait de grandes douleurs dans cette partie, et souffrait aussi beaucoup du bas-ventre, qui était dur et douloureux au toucher. Il marchait difficilement, et n'avait point d'appétit. Onze douches de Barèges, soit à l'anus, soit sur le bas-ventre, ont fait disparaître toutes ces incommodités, et surtout l'ont fait marcher avec la plus grande facilité.

Tumeurs aux genoux, M.... avait au genou droit un gonflement très-douloureux, et une faiblesse considérable, qui le mettait presque dans l'impossibilité de marcher, ce qu'il ne faisait qu'en boîtant, et sans pouvoir fléchir l'articulation. Cette maladie était la suite de plu-

sieurs traitemens syphilitiques. Vingt bains et douches de Barèges ont fait disparaître le gonflement, et rendu toute la souplesse à l'articulation. Il ne restait plus que de la faiblesse que l'exercice et quinze autres bains ont dissipée graduellement jusqu'à parfaite guérison.

A la suite de douleurs générales, une dame avait au genou droit un peu de gonflement et des douleurs violentes qui avaient résisté aux traitemens ordinaires, et qui ont cédé aux bains et douches de Barèges. Plusieurs autres tumeurs de cette espèce ont été dissipées par les mêmes moyens.

Les bains et douches de Balaruc ont été employés avec le plus grand succès pour un gonflement dans les articulations des pieds, suite de traitement syphilitiques.

Glandes engorgées Une jeune demoiselle avait plusieurs glandes engorgées et douloureuses au côté droit du cou; elle s'est très-bien trouvée des bains et douches de Barèges.

Une dame affectée d'une disposition scorbutique, et d'engorgemens dans plusieurs glandes, a éprouvé de bons effets des mêmes eaux, et se propose d'en recommencer l'usage.

Engorgement des jambes. Une autre dame était fatiguée par un engorgement considérable des jambes, qui lui rendait la marche très-difficile. Elle a ressenti bientôt du soulagement des bains de Barèges, et le mieux s'est soutenu.

Hémorroïdes. Un général souffrait depuis long-tems d'hémorroïdes anciennes et très-fortes ; il a pris vingt-huit douches ascendantes composées d'eau de Barèges très-légères, et chargées d'acide carbonique. Dans le commencement, chaque douche faisait sortir un paquet effrayant d'hémorroïdes. Le domestique du malade mettait jusqu'à vingt minutes à faire rentrer l'intestin, et la perte de sang était considérable. Dès le milieu du traitement, ces accidens cessèrent; monsieur le général éprouvait un très-grand soulagement ; mais il fut obligé de partir, et l'on ignore si le bien-être qu'il avait obtenu a été durable.

Obstructions. Une jeune dame ayant le foie et la rate très-obstrues, à la suite d'une maladie grave, était sans force, sans appétit, et dans un état de marasme très-alarmant. Dans l'espace de cinq semaines, les bains et les douches de Plombières, et les eaux de Vichy, à l'intérieur, l'ont rétablie au point de pouvoir entreprendre un voyage assez pénible.

Deux autres malades, également affectés d'obstructions, ont obtenu le même succès d'un traitement semblable.

Fièvre intermittente. M.... était sujet depuis plusieurs années à une fièvre intermittente qui revenait constamment avec les chaleurs de l'été, et durait cinq ou six mois, sans qu'aucun des remèdes employés en pareil cas eussent pu la prévenir ni la faire cesser. M..... à commencé les bains de Barèges, le 28 vendémiaire an 11,

il les a pris pendant quarante jours, et bu pendant deux mois les eaux sulfureuses de Naples. Quoique l'été suivant ait été très-chaud, M..... n'a point eu de fièvre. Il avait, outre cela, beaucoup de feu au visage et des rougeurs continuelles, qui ont presque entièrement disparu.

Pertes blanches. Plusieurs dames affectées de pertes blanches abondantes, compliquées de coliques, d'irrégularité dans les menstrues, de pertes sanguines, de spasme et autres accidens, ont été complètement guéries, ou du moins très-soulagées par les bains et les injections d'eau de Barèges.

Engorgemens de matrice. Madame D*** affectée d'un engorgement de matrice invétéré, accompagné de de tous les accidens qui font craindre l'ulcération prochaine, avait pris pendant quelques jours des bains et des injections d'eau de Barèges qui calmaient ses douleurs pendant trois ou quatre heures. Mais lorsque Madame était de retour chez elle où elle était obligée de se rendre en voiture, la fatigue de la route rappelait ses douleurs qui ne cessaient que le lendemain, lorsque Madame était dans le bain. Tous les jours en arrivant, elle éprouvait une faiblesse qui durait plus ou moins, suivant la force des douleurs. Dans cet état, le transport devenait impossible. Madame se détermina à prendre un logement dans la maison des eaux, où elle arriva le 11 germinal an 11. Elle y est restée jusqu'au premier vendémiaire an 12. Dès qu'elle n'éprouva plus la fatigue du

transport, les douleurs se calmèrent sensiblement, et, après deux mois de traitement consécutifs, l'engorgement était beaucoup diminué. Pendant cet espace de tems, on a été plusieurs fois obligé de substituer aux injections de Barèges, dont l'action devenait trop vive, celles de la décoction des herbes émollientes pour quelques jours. On revenait ensuite par degrés à celles de Barèges, qui produisaient le meilleur effet. Depuis que Madame a quitté les bains, elle a continué chez elle les mêmes injections. Actuellement elle est presqu'entièrement rétablie, elle marche sans difficultés, supporte la voiture sans être incommodée, et se félicite tous les jours d'avoir pris le parti de se fixer pendant six mois dans la maison des bains. Une autre dame, pour un engorgement semblable, a pris les bains de Plombières, et douze bains de vapeurs à quelques jours d'intervalle. Ces moyens ont parfaitement réussi. Dès les premiers jours, les douleurs ont été moins aigues, elles ont continué de diminuer, et l'engorgement a été presque entièrement détruit. Après cinq semaines de traitement, Madame a pu supporter le voyage de Plombières où son état s'est encore amélioré.

Madame ***, pour un engorgement de matrice, avec un écoulement continuel, d'un genre très-alarmant, a obtenu le plus grand succès des douches et injections de Barèges.

Madame ***, pour un engorgement considérable de la matrice, avec déchirure au col, a pris les bains de

Plombières et les injections de Barèges. Depuis deux mois elle avait une fièvre qui a cessé dès les premiers jours, et n'a point reparu. Les autres accidens se sont dissipés graduellement, et Madame a quitté les eaux très-bien portante.

Madame *** avait un engorgement considérable dans les ovaires, la matrice en mauvais état, souffrait beaucoup en toussant, et ne pouvait pas supporter la voiture. En deux mois elle a pris quarante bains et injections de Barèges qui lui ont procuré le plus grand soulagement. Alors, pouvant supporter la voiture, elle partit pour la campagne. Depuis son retour elle est revenue par intervalles prendre trois ou quatre bains chaque fois. Comme elle n'a pas reparu depuis plusieurs mois, il est à croire qu'elle se trouve toujours bien.

Dépôt dans le bas ventre. Madame *** souffrait depuis quatre ans dans le bas-ventre, d'un dépôt d'humeurs qui s'était fait une issue près du nombril. Cette dame avait consulté les meilleurs médecins et chirurgiens des divers pays qu'elle avait parcourus. Arrivée à Paris, un chirurgien celèbre lui conseilla les bains de Barèges avec les douches, qu'on lui administra d'abord à l'arrosoir et très-légèrement. Dans les premiers jours elles produisirent une suppuration beaucoup plus abondante. A mesure que la partie malade devenait moins sensible, on augmentait la force de la douche. Le conseil de la malade fit supprimer une sonde de gomme élastique qu'il avait fait placer pour facilliter l'écoulement de

l'humeur. Dès-lors, elle diminua sensiblement ; au bout de cinq semaines la plaie se ferma, et la malade fut radicalement guérie.

Dartre laiteuse. Madame ***, par suite d'une consultation, fut envoyée à la maison des eaux, pour une dartre laiteuse qui s'étoit portée sur les parties naturelles, y occasionnait un gonflement considérable, et une suppuration accompagnée de grandes douleurs. La malade n'était venue à Paris, qu'après avoir fait inutilement en province les différens remèdes que plusieurs médecins lui avaient conseillés. Soixante bains de Barèges, et les eaux sulfureuses de Naples en boisson l'ont parfaitement guerie, et depuis ce moment elle jouit de la meilleure santé.

Rhumatisme laiteux. Une jeune dame, dans un voyage pénible, fait pendant un hiver rigoureux, avait essuyé un grand froid à la suite d'une couche laborieuse. Son lait s'était jeté sur le bras gauche : le poignet, la main et les doigts étaient fort enflés, très-douloureux, et absolument immobiles. En l'an 10, cette dame prit les bains et les douches de Barèges, qui diminuèrent beaucoup l'enflure et les douleurs, rétablirent la flexibilité du poignet et des doigts, mais les mouvemens de la main n'étaient pas constamment libres. Madame est revenue aux eaux l'année dernière, et cette fois sa guérison a été complète.

Mal de sein. Une dame a qui l'on avait conseillé d'aller à Barèges pour un mal de sein, qu'on avait jugé d'ar-

treux, voulut essayer les eaux factices, la saison étant trop avancée pour entreprendre le voyage de Barèges. Elle vint à la maison des eaux au mois de vendémiaire de l'an 11. Elle avait le sein extrêmement volumineux et une espèce de plaie superficielle assez étendue, autour du mamelon, par laquelle il se faisait un suintement continuel si abondant qu'on était obligé de changer plusieurs fois le jour la charpie dont on la couvrait. Madame prit d'abord quelques bains de vapeurs pour détendre la partie malade : ensuite elle essaya les bains et les douches légères avec l'eau de Barèges factice, et ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle pouvait en espérer au moins un grand soulagement. Ce traitement fut continué pendant deux mois, à la fin desquels le sein avait repris son volume naturel, la plaie avait entièrement disparu, et il ne restait plus au mamelon, dont la couleur était rétablie, qu'un léger suintement qui cessa tout à fait au bout de quinze jours. Ce même suintement avait un peu reparu pendant l'été dernier, quelques douches le dissipèrent encore. Enfin la maladie d'un des enfans de Madame lui ayant causé dernièrement beaucoup d'inquiétude et de fatigue, il s'est fait une nouvelle éruption, mais après huit jours de bains et de douches tous les accidens ont disparu. Cependant la malade se propose de continuer le traitement pendant cinq ou six semaines, afin d'éviter de nouvelles rechutes.

Outre les malades dont je viens de parler, il en est plusieurs qui ont gardé le silence sur la nature des

maux pour lesquels ils prenaient les eaux, et qui se sont bornés à témoigner leur satisfaction pour les bons effets qu'ils en avaient éprouvés. Dix-neuf malades, envoyés par les hospices ou par les comités de santé, on pris gratis les bains et douches qui leur avaient été prescrits, et la plupart avec succès.

Le débit des eaux minérales factices pour boisson s'est augmenté cette année de douze mille bouteilles, ce qui prouve leur efficacité. Quant à la fabrication des eaux et à leur administration, MM. Paul, Triayre et compagnie y mettent le même soin, la même exactitude, le même zèle, et je dois leur rendre ce témoignage, qu'ils ne négligent rien de ce qui peut contribuer à l'avantage et à la commodité des malades.

Tel est, Monseigneur, le compte que j'avais à rendre à votre Excellence.

Salut et respect,

LAFISSE.

Paris, ce 20 prairial an 12.

V.e

RAPPORT.

L'Inspecteur du Gouvernement près l'établissement des eaux minérales factices de MM. N. Paul, Triayre *et compagnie.*

AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Monseigneur,

Rien ne prouve mieux l'utilité de l'établissement des eaux minérales factices de MM. N. Paul, Triayre et compagnie, que le nombre toujours croissant des malades qui viennent y chercher leur guérison, et le succès que la plupart en ont obtenu jusqu'ici.

Par les observations que je vais mettre sous les yeux de votre Excellence, elle jugera combien cet établissement mérite la protection du Gouvernement; elles feront connaître, de plus en plus, de quelle ressource peuvent être les eaux minérales factices dans une foule de maux contre lesquels les autres secours de l'art ne sont que trop souvent infructueux. Dans chaque espèce de maladie, je ne citerai que les faits principaux; ils suffiront pour donner une idée des autres.

Maladies cutanées. Mademoiselle B...., âgée de trois ans, était sujette, depuis l'âge de six mois, à une

éruption de gros boutons qui couvraient tout le corps, suppuraient, se desséchaient, et reparaissaient tous les mois à la même époque. Les eaux de Barèges, en bains et en boisson, produisirent d'abord une éruption très-considérable, qui n'était point à l'époque ordinaire. Du neuvième au quatorzième bain, cette éruption disparut par degrés : à la fin du traitement, l'enfant a été purgé, et se trouvait dans un état de santé si parfait, que son médecin a jugé le moment favorable pour l'inoculer.

M..... avait tout le visage et la tête couverts d'une dartre farineuse ancienne, et pour laquelle il avait employé, sans succès, tous les remèdes ordinaires. Vingt bains de Barèges, des douches à l'arrosoir, et les eaux hydro-sulfurées à l'intérieur, ont fait disparaître la dartre : on ignore si elle a reparu depuis.

M. l'abbé S.... était tourmenté, depuis dix-huit ans, par une humeur dartreuse qui avait résisté à tous les remèdes et au régime le plus sévère. Cette humeur a cédé complètement à trente bains des eaux de Bagnères de Luchon, et à la boisson des mêmes eaux. Quoique la dartre n'ait point reparu depuis près d'un an, M. l'Abbé se propose de répéter cette année le même traitement.

Un jeune homme de treize ans avait des dartres vives et suppurantes à la tête et sur le visage, principalement du côté gauche, avec engorgement des glandes du cou. Il a pris, avec le plus grand succès, les bains d'eau d

Barèges, avec de légères aspersions sur toute la tête. Après vingt bains, la dartre n'occupait plus qu'une partie du front. Le malade se reposa environ un mois, pendant lequel le mal ne fit aucun progrès : alors il reprit son traitement ; et lorsqu'il l'a fini, il ne lui restait plus que des rougeurs semblables à celles que laisse la petite vérole. Il buvait tous les jours une bouteille d'eau sulfureuse.

M. le général L....., à la suite d'une transpiration répercutée, et de la rentrée simultanée d'une éruption dartreuse qu'il avait au bras et sur la poitrine, éprouvait des douleurs violentes, dont il a été presque entièrement délivré par six bains et douches d'eau de Barèges, qu'il prenait aussi en boisson, et par un bain de vapeurs pris au milieu du traitement. La rigueur du froid l'ayant forcé d'interrompre les bains, il a continué de boire les eaux avec succès.

Madame A.... ; âgée de vingt-cinq ans, était affectée d'une dartre qui se portait à la tête, lui couvrait quelquefois le visage, et lui tenait presque toujours les oreilles en suppuration. Vingt-huit bains de Barèges, avec de légères irrigations sur la tête et particulièrement sur les oreilles ; l'eau sulfureuse de Naples en boisson, à la dose d'une bouteille par jour, ont débarrassé complètement la tête, et fait cesser la suppuration des oreilles. Cette dame est partie très-satisfaite, dans l'intention de revenir l'été prochain.

M. de V..... avait depuis long-tems les deux jambes

très-enflées et couvertes d'une dartre croûteuse, accompagnée de vives démangeaisons qui le privaient entièrement du sommeil, et l'empêchaient même souvent de rester couché la nuit. Quarante bains et douches de Barèges, l'eau hydro-sulfurée à l'intérieur, ont dissipé les dartres par degrès, et ramené les jambes à leur état naturel. Le malade a repris du sommeil, de l'appétit, et jouit depuis d'une bonne santé.

M. P.... souffrait des douleurs violentes, occasionnées par une gale rentrée. Il a pris vingt bains de Barèges et bu tous les jours une bouteille d'eau de Bussang. Pendant le traitement l'humeur psorique s'est reportée à la peau ; les douleurs ont cessé progressivement ; à mesure que l'éruption augmentait, le bras droit particulièrement s'est couvert de boutons qui suppuraient souvent. Le malade est parti très-satisfait, dans l'intention de revenir cette année.

Tumeurs extérieures. Un jeune enfant de huit ans avait la tête immobile et fortement inclinée du côté droit, à la suite d'une rougeole dont l'humeur avait engorgé tous les muscles et les glandes du cou. Trente bains et douches de Barèges, avec l'aide d'une mécanique nécessitée par l'habitude de l'enfant, ont suffi pour redresser la tête et lui rendre ses mouvemens; et, quoique le mal fût ancien, les progrès ont été rapides.

Mademoiselle..., âgée de seize ans, réglée à l'âge de quatorze, était affectée d'un vice scrofuleux depuis son

enfance. Elle avait la face bouffie, la lèvre supérieure gonflée et percée, et plusieurs éruptions dartreuses en différentes parties du corps. Les glandes parotides, jugulaires et sublinguales formaient une grappe qui s'étendait depuis l'apophyse mastoïde jusqu'à la clavicule. Les tumeurs du cou étaient dures et ulcérées; la sublinguale avait la grosseur d'un œuf de pigeon. Plusieurs traitemens avaient été employés sans succès : trente douches de Barèges ont ramolli les tumeurs, cicatrisé les ulcères, et délivré cette jeune personne de la terrible maladie qui la tourmentait.

Mademoiselle G...., âgée de dix-sept ans, avait sur la poitrine et aux aisselles des glandes fortement engorgées, d'un volume assez considérable pour gêner beaucoup les mouvemens du bras, qui ne s'exécutaient qu'avec de grandes douleurs. Elle a été guérie par vingt bains de Barèges, avec des douches légères. Depuis son traitement, cette demoiselle n'a éprouvé aucune incommodité.

Mademoiselle de G....., âgée de trente-six ans, avait depuis long-tems, au sein droit, une glande engorgée, qui était devenue très-douloureuse depuis deux mois. Elle a pris à deux époques différentes, peu distantes l'une de l'autre, vingt bains d'eau naturelle, avec des douches légères à l'arrosoir, de Barèges, dont la durée a été poussée graduellement jusqu'à une demi-heure; et ces moyens l'ont parfaitement guérie.

Mademoiselle M...., pour une tumeur assez considérable au cou, a pris trente bains et douches de Ba-

règes ; elle a bu des eaux hydro-sulfurées, et n'en a obtenu que peu de succès.

Madame de M.... avait à la jambe droite un engorgement douloureux, pour lequel on avait employé différens remèdes, et même les eaux minérales naturelles. Elle a pris dix-huit bains et douches de Barèges, et les eaux de Spa pour boisson ; les douleurs se sont appaisées, et l'engorgement a diminué.

M.... avait un gonflement à l'articulation du genou et à celle du pied, après un traitement anti-vénérien. Il a été parfaitement guéri par dix-sept bains et douches de Barèges.

M. V....., âgé de vingt-huit ans, avait depuis l'âge de sept ans, un engorgement scrofuleux à la jambe gauche. Lorsqu'il vint à la maison des eaux; la jambe était d'un volume considérable, percée de cinq ulcères, qui fournisssaient continuellement une suppuration plus ou moins abondante. Les trente premiers bains et douches de Barèges firent disparaître l'engorgement, et réduisirent les ulcères à deux, qui se fermaient alternativement. Le malade désespérait d'une entière guérison : cependant il a eu la constance de prendre jusqu'à deux cent-vingt bains et douches. Vers la fin du traitement, le seul ulcère qui restait ne fournissait plus qu'un léger suintement ; souvent il était assez sec pour n'exiger aucun soin, et la jambe affectée n'excédait point le volume de l'autre. M. V.... est parti pour un voyage, et à son retour, il était parfaitement guéri.

M. C....., âgé de seize ans, élève du prytanée de Saint-Cyr, portait depuis long-tems une petite tumeur à la partie supérieure et postérieure du bras droit ; tumeur qui n'était ni douloureuse ni gênante. Ce ne fut que vers la fin de prairial de l'an 12 qu'il éprouva des douleurs dans cette partie. On employa, sans succès, des remèdes tant internes qu'externes. Le 10 messidor, la tumeur était de la grosseur d'un œuf. Toute l'habitude du corps était décolorée ; il y avait autour du cou cinq à six petites glandes engorgées, ce qui fit juger qu'il existait un vice scrofuleux. La tumeur occupait le bord du deltoïde, et prenait chaque jour plus d'accroissement. Le 22 du même mois, on en fit l'ouverture. Il en sortit une grande quantité d'humeur lymphatique. L'ouverture était d'environ seize centimètres ; la suppuration s'établit très-bien et de bonne qualité : un mois après, la cicatrice était presque complète. Le 20 thermidor, il survint des douleurs dans l'articulation qui se gonfla, ainsi que les glandes axillaires, et la fièvre se déclara. Le malade perdit l'appétit ; la pâleur et l'amaigrissement augmentèrent. Malgré tous les moyens employés, le gonflement fit des progrès ; la cicatrice s'ouvrit, et donna issue à beaucoup de matière. La sonde pénétra jusqu'à la tête de l'humérus, qu'on s'entait dénudée de son périoste ; les glandes de l'aisselle étaient très-douloureuses, et disposées à s'ouvrir en quatre endroits différens. Tel était l'état du malade, le 23 fructidor, et, de plus, la fièvre était continue,

la maigreur extrême, le teint plombé, les lèvres pâles, les yeux ternes et creux. Les glandes furent ouvertes, et donnèrent en abondance, mais l'articulation resta douloureuse; la fièvre continuait, et tout le côté malade devint adémateux. Ces accidens furent traités infructueusement par tous les moyens possibles. Le malade éprouva des douleurs en urinant, qui bientôt devinrent très-vives. Les urines entraînaient une matière sanguinolante, dont tous les linges étaient tachés. Ce nouvel accident céda, mais la respiration devint difficile; le foie paraissait plus volumineux que dans l'état naturel : lorsqu'on frappait sur les côtes ou sur le sternum, on n'entendoit aucun son. D'après tous ces symptômes, on pouvait assurer que le poumon, la plèvre et le foie étaient abreuvés : cependant la fistule et les glandes étaient en pleine suppuration. C'est dans cet état déplorable, on peut dire même désespéré, que le malade est entré à la maison des eaux, le 10 vendémiaire de cette année, pour y prendre les bains et les douches de Barèges. Les premières douches qu'on lui administra furent douloureures. Quinze jours se passèrent sans qu'on aperçut aucun changement dans son état. L'eau sulfureuse de Naples, coupée avec un tiers d'eau de Spa, était sa boisson ordinaire. Le vingtième jour, la fièvre était un peu diminuée, le teint plus clair, l'appétit meilleur et les digestions plus faciles. Peu à peu tous les symptômes ont disparu, la gaieté est revenue, l'embonpoint allait croissant de jour en jour;

de façon qu'après cinquante-six bains et douches, le malade avait une excellente carnation, mangeait beaucoup et digérait très-bien. Les plaies des aisselles étaient cicatrisées ; il ne restait plus que la fistule qui existe encore, mais qui fournit très-peu. Le malade est sorti de la maison des eaux le 15 frimaire dernier. Il continue l'usage de l'eau sulfureuse de Naples, mêlée avec celle de Spa ; il doit reprendre les bains cette année, et l'on espère que sa guérison sera complète.

Un enfant de dix ans était affecté, depuis trois ou quatre ans, d'ulcérations scrofuleuses aux glandes jugulaires et à celles qui sont situées sur les parties latérales du cou. Ces tumeurs glanduleuses avaient acquis la grosseur d'un œuf de poule ; elles s'étendaient depuis la région mastoïdienne jusqu'à la clavicule, et avaient fait perdre à la tête presque tout son mouvement. Après avoir employé divers traitemens, on a eu recours aux eaux minérales factices de Barèges, dont le malade a fait usage pendant trois mois, en bains, en douches et en boisson, avec un tel succès, que tous les ulcères se sont cicatrisés, les glandes se sont dissipées, et la tête a repris tous ses mouvemens. Il y a plus de six mois que le traitement est fini, et la guérison s'est parfaitement soutenu. L'enfant a continué de boire les eaux pendant deux mois, après avoir quitté les bains.

Un jeune homme de dix-huit ans avait la jambe gauche retirée et le genou entièrement immobille, après

avoir été retenu dans son lit pendant trois mois, par une violente attaque de rhumatisme. La rotule avait perdu tout mouvement ; la peau même paraissait collée sur l'os. Le malade était obligé de marcher avec des béquilles. Après trente bains et douches de Barèges, aidée d'une mécanique appropriée, la jambe avait gagné environ six centimètres d'extension ; mais ce traitement, continué pendant trois mois, n'a produit aucune autre amélioration, si ce n'est que la jambe reprenait de la nourriture, et avait grossi sensiblement.

Rhumatisme. Madame L..... éprouvait depuis longtems des douleurs violentes et continuelles, qui s'étendaient depuis les reins jusqu'aux bas des cuisses, et la privaient de la faculté de marcher. Elle a pris les bains et les douches de Barèges. Dès le troisième bain, les douleurs ont commencé à diminuer et à se déplacer : au vingtième, la guérison était complète, et s'est soutenue depuis.

Madame B...., âgée de soixante-six ans, affectée d'une humeur rhumatismale qui l'avait privée de tout mouvement pendant onze mois, et s'était enfin fixée sur la jambe gauche, a pris vingt bains et douches de Barèges, sans éprouver un grand soulagement.

Madame de C..... avait au bras droit une douleur forte qui en empêchait le mouvement, et redoublait la nuit avec violence. Quelques bains et douches de Plombières ont suffi pour appaiser les douleurs et ramener le sommeil. La douleur s'est étendue progressivement

sur tout le côté, et vingt jours de traitement l'ont fait totalement disparaître.

Madame L....., âgée de vingt-cinq ans, attaquée subitement d'une douleur violente à la hanche et à la cuisse droite, avait perdu toute possibilité de marcher, de façon que, depuis trois mois, elle était obligée de rester dans son lit, ou sur une chaise longue : elle avait de plus un gonflement considérable au genou, qui faisait craindre l'ankylôse. Lorsque cette dame est venue à la maison des eaux, on la descendait de voiture avec beaucoup de peine. Après avoir pris vingt bains et douches de Barèges, elle marchait facilement, mais en boitant un peu ; au trente-sixième bain, elle ne boitait plus, et courait sans douleur. Cette guérison est une des plus rapides et des plus remarquables qu'aient opérées les eaux factices.

Madame M...., âgée de cinquante ans, après avoir été retenue dans son lit pendant trois mois, par une douleur violente à la hanche et à la cuisse droite, ne pouvant plus marcher, avait été forcée de prendre des béquilles. Son médecin désespérait de sa guérison. Après dix bains et douches de Barèges, elle a quitté les béquilles ; au trentième bain, elle a quitté les eaux, marchant très-lestement et sans éprouver de douleur.

Madame la duchesse d'A.... avait de grands maux d'yeux et de fortes douleurs qui parcouraient tous les membres, et produisaient beaucoup d'engourdissement. Quarante bains de Barèges ont complètement dissipé

les engourdissemens et les douleurs, mais les yeux n'ont éprouvé aucun soulagement.

Madame L...., âgée de trente-deux ans, éprouvait depuis plusieurs années des douleurs violentes, qui commençaient tous les mois, huit jours avant l'époque des règles. Les douleurs affectaient la tête, le cou et les reins; elles empêchaient la malade de se redresser, duraient avec la même force pendant quinze jours, et diminuaient alors par degrés, de sorte que Madame n'avait, par mois, que huit ou dix jours sans souffrance. Après avoir employé, sans succès, les remèdes conseillés par plusieurs médecins, elle vint à la Maison des eaux quelques jours avant le moment qui devait ramener ses douleurs, elle prit de suite huit bains de vapeurs. Les règles vinrent facilement, sans être précédées, ni suivies d'aucune douleur. Deux jours avant l'époque suivante, il y eut de légères douleurs qui n'eurent pas de suite. Au second mois, la malade vint prendre deux bains de vapeurs et deux bains de Baréges, avec douches sur le cou et les reins. Depuis ce moment, elle jouit d'une santé parfaite, et plusieurs époques se sont passées sans aucune douleur.

Une dame, de trente ans, était sujette à des attaques de rhumatisme goutteux, qui avaient laissé dans toutes les articulations une roideur qui l'empêchait de se mouvoir et de travailler. Elle a pris alternativement les bains et douches de Barèges et les bains de vapeurs : toutes les articulations ont repris leur souplesse, et Madame

n'a pas éprouvé depuis les attaques de rhumatisme qui lui revenaient très-souvent.

Plusieurs autres malades de ce genre ont fait usage des eaux minérales factices, et quelques-uns même pendant l'hiver. La plupart ont été parfaitement guéris; les autres ont éprouvé beaucoup de soulagement en prenant les bains de Barèges, de Balaruc, de Plombières, d'Aix-la-Chapelle, ou les bains de vapeurs, suivant que les uns ou les autres étaient prescrits par leurs médecins.

Engourdissemens, faiblesses et paralysies. Une dame de cinquante ans environ, était affectée de gonflement et d'engourdissement dans les articulations des genoux et des pieds. L'engourdissement était surtout considérable du côté gauche, et souvent le matin, en sortant du lit, cette dame ne sentait plus ce côté. Dix bains et douches de Barèges ont fait disparaître cette incommodité.

M. B.... avait un engourdissement considérable dans tout le côté droit, qui, par fois, le privait totalement du mouvement du bras. Il s'est trouvé parfaitement guéri après avoir pris vingt bains et douches de Plombières.

M. H.... avait les pieds, les genoux et les mains engourdis; il éprouvait, outre cela, de violens maux d'estomac. Il avait pris, avec succès, une douzaine de bains de Plombières, et l'eau de Vichy pour boisson, lorsqu'une fièvre tierce l'obligea d'interrompre son trai-

tement. Etant guéri de sa fièvre, il retourna dans son département, d'où il a écrit plusieurs fois depuis qu'il se portait à merveille, et qu'il ne ressentait plus aucune des incommodités pour lesquelles il était venu à la Maison des eaux.

M. le marquis de G.... a éprouvé le plus grand bien de ving-deux bains et douches de Barèges, pris pour des douleurs vagues qui lui occasionnaient beaucoup de lassitude et de faiblesse.

Madame ...., âgée de quarante-huit ans, ayant le côté gauche entièrement paralysé, avait besoin d'être soutenue sous les deux bras, et ne pouvait soulever la jambe lorsqu'elle vint à la Maison des eaux. Après avoir pris quelques bains et douches de Barèges, un bâton lui suffisait pour marcher; et, après vingt-quatre jours de traitement, elle marchait seule sans canne, et sentait beaucoup de force. C'est la première guérison de ce genre qui ait été aussi rapide et aussi complète, quoique ce fût au mois de décembre. Il est vrai que la maladie était récente.

Un enfant de trois ans, paralytique du côté gauche, à la suite d'une maladie violente, occasionnée par la dentition, a pris vingt bains et douches de Barèges qui lui ont rendu la faculté de marcher sans difficulté.

M. M.... s'est présenté avec un bras paralysé, très-douloureux, et une tumeur dure et insensible près de l'aisselle, qu'on regardait comme la cause principale

du mal. Dix bains et douches de Barèges ont fondu cette tumeur, fait cesser les douleurs et la paralysie.

Quelques autres personnes ont fait usage des eaux minérales factices pour des maladies semblables, sans obtenir le même succès, parce que les uns n'ont pris que deux ou trois bains ; les autres se sont permis des écarts dans le régime ; chez d'autres enfin, leur grand âge, l'ancienneté du mal ou d'autres causes, ont mis obstacle à leur guérison. Cependant la plupart ont eu quelque soulagement.

Suites de chûtes, de plaies et de fractures. Madame de...., à la suite d'une fracture d'un bras, y ressentait beaucoup de douleur, et pouvait à peine le remuer. Elle a pris vingt bains et douches de Barèges, après lesquels elle n'éprouvait plus aucune douleur, ni la moindre gêne dans les mouvemens du bras.

Mademoiselle C.... avait fait une chûte à l'âge de dix-huit ans. Six mois après, elle sentit des douleurs dans la fesse gauche ; cette partie maigrissait, et la partie opposée grossissait beaucoup. Cette malade avait été à différentes sources d'eaux minérales, d'où elle était revenue sans éprouver de soulagement. La marche devenait toujours plus pénible, et la jeune personne boitait beaucoup. Elle avait été forcée de prendre des béquilles ; il fallait même la porter, quand elle s'est présentée, le 5 floréal, à la Maison des eaux, où elle ne venait que dans l'intention d'y prendre des douches, en attendant le moment de partir pour Barèges. A cette

époque, le bout de son pied pouvait à peine toucher la terre ; et lorsqu'elle a cessé de prendre les eaux, elle appuyait le talon avec facilité ; elle avait quitté les béquilles, et boitait très-peu. Elle est convenue que jamais elle n'avait éprouvé de soulagement pareil aux eaux minérales naturelles. En citant ce fait, je suis loin de prétendre que les eaux factices soient meilleures que les eaux naturelles ; mais il en résulte, au moins, qu'elles ont autant d'activité, et que, dans certaines circonstances, elles peuvent devenir plus efficaces par la manière de les administrer.

Madame D...., à la suite d'une fracture de la cuisse, éprouvait des douleurs violentes, et une grande difficulté dans l'articulation, qui l'empêchaient de marcher et de se tenir assise. Elle a pris quarante bains et douches de Barèges avec un succès inespéré. Cette dame s'assied maintenant, et marche avec facilité.

Madame G...., étant tombée d'une escarpolette, avait un gonflement extraordinaire au ventre, et tout le corps couvert d'un ictère très-foncé. Depuis long-tems on la traitait inutilement par différens moyens ; elle avait perdu l'appétit et dépérissait sensiblement. Quarante bains de Barèges, avec de légères douches sur le ventre, et l'eau de Barèges en boisson, lui ont rendu l'appétit, ramené le ventre à l'état naturel, et dissipé la jaunisse. Pendant le traitement, il s'est fait, à plusieurs reprises, de fortes éruptions, en forme de larges plaques rougeâtres, sur les cuisses et sur les jambes. Au trentième bain, les

éruptions ont cessé, et madame a joui depuis d'une très-bonne santé.

Mademoiselle V...., âgée de seize ans, long-tems après une chûte sur la hanche, y ressentit des douleurs assez fortes. Il s'y forma un dépôt, qui disparut par l'application de plusieurs vésicatoires; mais la cuisse et la jambe se trouvèrent sensiblement allongées, et d'une faiblesse telle, que la jeune personne pouvait à peine faire quelques pas, en boitant beaucoup. Trente bains et douches de Barèges ont suffi pour lui rendre la marche facile. Sur la fin de son traitement, elle ne boitait plus, ne ressentait aucune douleur, venait à pied de chez elle prendre les bains, et s'en retournait de même, à une assez grande distance.

Mademoiselle S...., âgée de vingt-deux ans, par suite d'une foulure, avait un engorgement lymphatique au pied, qui le tenait de côté et lui ôtait toute sa force. Vingt bains et douches de Barèges l'ont mise en état de marcher; mais elle boitait et ne pouvait soutenir la fatigue. Après un court intervalle, cette malade a pris encore quarante-trois bains qui l'ont parfaitement rétablie. Elle ne boite plus; elle peut faire tous les exercices de son âge; mais quand le tems change, elle ressent encore de légères douleurs. Comme ce traitement s'est fait en hiver, il est à croire que la belle saison fera disparaître entièrement cette incommodité.

Madame.... avait au-dessus du nombril une plaie faite par un busc, qui suppurait depuis plus de six

mois, et qu'on n'avait pu faire cicatriser par aucun moyen. Il y avait beaucoup d'inflammation autour de la plaie. Douze bains et douches de Barèges ont tout fait disparaître.

Un domestique, après une chûte de cheval, avait perdu l'usage du bras droit, dont il ne pouvait faire aucun mouvement sans s'aider de la main gauche. Dix-huit bains et douches de Barèges l'ont guéri complètement, et l'ont mis en état de faire son service.

M. F.... avait un engorgement considérable au genou droit, occasionné par un coup de pied de cheval au-dessous de la rotule, et qui l'avait contraint de prendre des béquilles. Vingt-six bains et douches de Barèges l'ont mis en état de quitter ses béquilles. Un exercice modéré et journalier lui a rendu toutes ses forces, et a dissipé le reste de la tumeur, qui n'avait pas entièrement cédé aux douches.

M. le duc de N.... marchait depuis long-tems avec des béquilles, à la suite de la fracture d'une jambe qui avait laissé dans cette partie une extrême sensibilité. vingt bains et douches de Barèges lui ont procuré le plus grand soulagement, et, vers le milieu du traitement, il a quitté les béquilles.

Plusieurs autres malades de ce genre ont été guéris, ou du moins soulagés : mais il est inutile de multiplier les observations qui ont entr'elles beaucoup de rapport.

Douleurs de poitrine. M. S...., sénateur, dans un voyage qu'il avait fait à Visbade, avait éprouvé un grand

bien des eaux, pour une pituite tenace qui lui occasionnait de ces mal-aises et des douleurs de poitrine. De retour à Paris, il est resté assez long-tems en très-bonne santé; mais, à la suite de fatigues et de contrariétés, cette incommodité est revenue aussi forte que dans le principe. Il est allé, pendant l'hiver, à la Maison des eaux. On lui a composé des eaux de Visbade pour bains, et celle de Cauterets pour boisson. Il a fait usage des unes et des autres pendant un mois, et en a obtenu le même soulagement que des eaux naturelles. Il n'est pas douteux que si la saison eût été plus favorable M. le Sénateur n'eût été plus satisfait. Il se propose de reprendre les mêmes eaux dans la belle saison.

Surdité. M. le général S.... E...., affecté d'une surdité considérable, pour laquelle il avait employé, sans succès, différens remèdes, a pris, pendant trente jours, des bains de Barèges et des douches, avec un petit arrosoir autour des oreilles et sur le cou. M. le Général a recouvré parfaitement l'ouïe; il est parti très-satisfait pour aller reprendre son commandement.

Obstructions. Madame ....., âgée d'environ vingt-cinq ans, avait au foie, depuis plusieurs années, une obstruction considérable, qui s'étendait depuis l'hypocondre droit jusques sur l'estomac, qu'elle comprimait fortement, et qui avait résisté aux traitemens les mieux dirigés. Lorsque cette dame s'est présentée à la Maison des eaux, elle était jaune, maigre et faible; elle ne

pouvait ni manger ni dormir. De l'avis de son medecin, elle a pris les bains de Barèges, avec des douches graduées, et bu l'eau de Vichy, qui passait très-bien. Au dix-huitième jour du traitement, la malade a commencé de dormir ; elle a pu manger un peu, sans éprouver les incommodités ordinaires. Au trentième bain, son teint était redevenu naturel ; elle dormait bien, et digérait de même ; cependant il restait encore un peu de gonflement dans le côté. A cette époque, Madame est partie pour la campagne, où elle a continué l'usage de l'eau de Vichy.

M.... avait au foie une obstruction qui formait une grosseur apparente, laquelle s'étendait sur une partie du ventre et sur l'estomac. Les bains et les douches de Barèges, et l'eau de Vichy pour boisson, l'ont dissipée en vingt-cinq jours. Il ne restait plus qu'une petite grosseur, qui, par moment, était imperceptible. Depuis cette époque, Monsieur jouit d'une bonne santé.

Madame F...., envoyée d'Orléans pour des obstuctions, a pris vingt-un bains de Plombières, et l'eau de Vichy pour boisson, avec le plus grand succès. Lorsqu'elle est arrivée, elle ne pouvait rien manger ; elle était faible, avait le teint fort mauvais. Après les prémiers bains, elle a toujours été de mieux en mieux. Elle est partie très-satisfaite, dans l'intention de revenir à la belle saison.

Maladies utérines. Madame M...., affectée de faiblesse et de gonflement douloureux de la matrice, avec

une perte blanche assez considérable, a pris trente bains de Barèges et des injections de la même eau, mêlée avec une décoction d'herbes émollientes, dont elle a éprouvé le plus grand soulagement. Au milieu de son traitement, ses règles ont repris leurs cours et leur couleur naturelle; elles n'ont duré que le tems ordinaire, sans être suivies, comme auparavant, pendant plusieurs jours, de pertes sanguinolantes.

Madame G...., pour un engorgement très-considérable de la matrice, accompagné de pesanteurs et de douleurs que rappelait le moindre exercice, a pris trente bains et injections d'eau de Baréges, qui ont eu tout le succès possible. Elle a continué pendant tout l'été, à la campagne, l'usage des injections de Barèges, moyennant un petit appareil que M. Triayre lui a fourni, et ce traitement lui a rendu son embonpoint et toutes ses forces.

Madame G..... âgée de cinquante ans, incommodée, depuit long-tems, d'une descente de matrice qui l'empêchait de marcher, a pris vingt bains de Barèges, avec des injections et des douches, qui l'ont radicalement guérie. Les eaux de Seltz, dont elle a fait usage en boisson, lui ont rendu l'appétit, et fait cesser les douleurs d'estomac dont elle souffrait constamment.

Madame R.... souffrait des douleurs de matrice, accompagnées de pertes blanches continuelles, mais peu abondantes. Elle avait, de plus, des douleurs rhumatismales dans tout le côté gauche, et principalement au

bras. Vingt bains de Barèges, avec des injections et des douches sur le côté, ont fait disparaître entièrement ces incommodités.

Madame P....., pour un relâchement de matrice, avec pertes blanches, a pris les bains et injections de Barèges, et les eaux sulfureuses de Naples en boisson. Après vingt jours de traitemens, tous les accidens ont cessé, et cette dame jouit depuis d'une santé parfaite.

Madame de C..... avait habituellement des pertes blanches abondantes, et une chute de vagin qui nécessitait, depuis quatre ans, l'usage d'un pessaire. Cette dame a séjourné, pendant un mois, dans la maison des eaux; elle y a pris les bains de Barèges, et des injections mêlées de décoction émolliente dans les premiers jours, bientôt elle a pu supprimer le pessaire, qui lui causait beaucoup d'irritation, et l'obligeait à se tenir constamment dans le lit, ou sur une chaise longue; à la fin du mois, elle a pu marcher facilement, et faire de longues courses à pied, sans éprouver aucune fatigue. Depuis ce moment, elle habite la campagne, où elle jouit d'une bonne santé, et compte prendre les eaux une seconde fois.

Madame V..... a été guérie complètement de flueurs blanches qui la fatiguaient, par trente bains et injections de Barèges, et les eaux sulfureuses en boisson, qu'elle a pris en deux époques.

Plusieurs autres dames, affectées de semblables pertes, plus ou moins abondantes, ont été guéries de

même par les eaux de Barèges en bains et en injections, et en buvant les mêmes eaux de Barèges, ou celles de Vichy, de Spa ou autres, suivant les indications et la prescription de leur médecins.

Madame B..... était incommodée, depuis plus d'un ans, à raison de la suppression complète de ses règles. Elle a pris vingt bains de Plombières, et ses règles ont reparu; le mois suivant, elle a pris encore six bains pareils, et depuis cette époque, elle est tres-bien.

Madame de B....., depuis plusieurs années, à chaque époque de ses règles, ne rendait que quelques petits caillots d'un sang de mauvaise qualité. Trois bains de Barèges, pris à la veille des époques, et plusieurs mois de suite, ont suffi pour ramener d'abondantes évacuations; mais le sang est toujours resté le même, ce qui aurait exigé un traitement plus suivi, joint à l'usage des remèdes convenables à l'intérieur.

Madame V....., malade, depuis sept ans, d'un lait répandu, éprouvant des douleurs de matrice à l'approche de ses règles, et des pertes blanches à la suite, a pris, pendant vingt jours, les eaux de Barèges en bains, en boisson, en injections. Les douleurs de matrice et les flueurs blanches ont disparu; mais il est à craindre que les accidens causés par le lait ne se renouvellent par la suite, cette dame n'ayant pas continué son traitement assez long-tems pour en détruire le principe.

Maladies convulsives. Madame H..... éprouvait, dans les muscles du cou, des contractions violente, qui lui

occasionnaient des mouvemens de tête involontaires, au point que, lorsqu'elle était couchée, il lui était impossible de tenir sa tête sur l'oreiller. Elle a pris dix-sept bains et douches de Barèges, qui n'ont produit aucun changement, quant aux mouvemens du cou, mais qui avaient rendu à cette dame le sommeil dont elle était privée depuis long-tems. Nous croyons que, si elle eût pris les eaux de Plombières, que nous lui avions conseillées, elle aurait obtenu plus de soulagement.

Madame..... était, depuis long-tems, tourmentée par des crispations spasmodiques de l'estomac, dont les accès se répétaient plusieurs fois pendant le jour, et qui l'obligeaient souvent à se coucher par terre. Dans les attaques, Madame ressentait des douleurs par tout le corps; et, quand elles étaient passées, elle restait comme anéantie. Douze bains de Barèges, et des douches très-légères sur l'estomac, avec la boisson constante de l'eau sulfureuse de Naples, mêlée d'un quart d'eau de Spa, on fait disparaître les accidens, et rendu à la malade le sommeil el l'appétit, dont elle était privée depuis long-tems. Il est à remarquer que ce traitement a été fait au mois de janvier, ce qui rend encore plus étonnante la rapidité du succès.

M. B..... éprouvait fréquemment des spasmes violens dans l'estomac, et des douleurs dans les reins et dans les côtés de la poitrine. Il avait toujours été sujet aux hémorroïdes, et à une humeur dartreuse qui occupait le plus souvent la marge de l'anus : dès que ces acci-

dens disparaissaient, les spasmes augmentaient d'autant plus, que la dartre et les hémorroïdes étaient plus longtems à revenir. Ce malade a commencé son traitement par les bains et douches de Plombières, et a pris, de deux jours l'un, une douche ascendante chargée de gaz hépatique; il a bu d'abord l'eau de Vichy, puis l'eau sulfureuse de Naples, et s'est purgé avec celle de Sedelitz. Ce traitement, suivi pendant six semaines, a produit un grand soulagement, et a surtout éloigné les accès; mais, au départ du malade, on ne pouvait pas le regarder comme guéri. Il a éprouvé depuis quelques mal-aises : cependant il a passé l'hiver assez bien, quoiqu'il ait eu de grands chagrins. Il se propose de revenir à la belle saison, et l'on peut espérer que sa guérison sera complète.

Maladies vénériennes. Madame....., ayant eu le malheur d'être infectée par son mari d'un vice vénérien pourlequel on l'avait traité méthodiquement, éprouvait encore des douleurs vagues dans les bras, les hanches et le bas-ventre, avec un peu de gonflement à la matrice, et une perte blanche mêlée de jaune; elle avait totalement perdu le sommeil, était constamment plongée dans une tristesse profonde, et ne pouvait s'occuper de suite d'aucun ouvrage; elle a pris, pendant six semaines, les bains et les douches de Barèges, avec les injections mitigées des mêmes eaux : elle a bu, pendant le même tems, l'eau sulfureuse de Naples, mêlée d'un tiers d'eau de Spa. Ces moyens ont eu le plus grand

succès : la malade a recouvré l'appétit, le sommeil et le gaieté, et la perte s'est arrêtée avant la fin du traitement.

Madame....., dans le même cas que la précédente, avait été traitée, plusieurs fois, par les moyens ordinaires, à la suite desquels s'étaient manifestés des gonflemens aux articulations, des exostoses aux bras et aux jambes, accompagnés de douleurs violentes et d'éruptions de taches pourprées sur tout le corps et au visage. Cette dame désespérée, et souffrant depuis très-long-tems, a commencé les bains de Barèges, alternés ensuite avec des bains de vapeurs ; et bu l'eau sulfureuse de Naples, à laquelle on ajoutait un quart d'eau de Spa, pour la faire passer plus aisément. Après trente bains de Barèges, et huit de vapeurs, les douleurs ont commencé à céder, et les gonflemens à diminuer. La malade a persisté avec courage ; mais, après avoir pris encore dix bains de Barèges et quatre de vapeurs, la rigueur de la saison l'a forcée d'interrompre son traitement au mois de frimaire ; elle a cependant continué de boire l'eau de Naples pendant tout l'hiver. Par cette constance ; la malade est parvenue à éloigner et diminuer beaucoup les accidens ; elle n'a eu pendant l'hiver, qu'un ressentiment de douleurs qui n'a pas été long ; ce qui fait espérér qu'en prenant ce traitement à la belle saison, comme elle en a le projet, elle obtiendra enfin une parfaite guérison.

M...., à la suite de plusieurs traitemens anti-véné-

nériens, éprouvait encore des douleurs générales qui le faisaient beaucoup souffrir ; il a pris trente bains de Bourbonne, dont dix avec douches, qui l'ont entièrement guéri. Dès le dixième bain, le soulagement a été marqué.

M..... était venu à Paris avec une sarcocelle considérable, dont l'extirpation fut proposée dans une première consultation. Un traitement bien entendu, dirigé par un chirurgien habile, avait calmé les douleurs et diminué la tumeur de moitié ; mais il restait encore beaucoup d'engorgement. Neuf bains de Barèges, avec des douches, dont le chirurgien du malade réglait lui-même la force et la durée, ont favorisé l'action des autres moyens, et ramené presqu'entièrement le testicule en son état naturel.

Maladies de vessie. M. G....., âgé de quarante-cinq ans, d'une constitution forte, mais très-irritable, avait éprouvé plusieurs fois des embarras dans le canal de l'urêtre, par lesquels on avait été forcé de recourir à l'usage de la sonde, sans qu'on pût soupçonner l'existence d'un vice vénérien. Le 24 floréal an 12, les symptômes d'une inflammation de vessie se manifestèrent, et furent combattus par les moyens appropriés. Huit jours après, à la suite d'une crise violente, il sorti tout à coup de la vessie, avec les urines, une quantité de pus qui fut évaluée à six onces. Après cette évacuation, les symptômes furent moins graves : cependant la matière purulente ne dis-

continua pas de couler avec les urines, quoiqu'en moindre quantité ; à mesure que l'inflammation diminuait, le spasme parut s'accroître, ce qui força de renoncer à l'eau de Contrexeville, et autres remèdes légèrement toniques, substitués aux anti-phlogistiques, Le 19 prairial an 12, le malade se rendit à l'établissement des eaux. Avant de passer à un traitement plus actif, il fut préparé par des bains émolliens, quelques bains de vapeurs, des boissons mucilagineuses et anti-spasmodiques. Le 26, on fit une consultation : la vessie fut explorée ; elle ne contenait aucun corps étranger, et ne présentait aucun signe d'altération notable : cependant les urines étaient toujours purulentes, et la prostate légèrement gonflée ; le malade maigrissait, sa figure était altérée ; il avait de tems en tems des mouvemens fébriles. Le traitement suivant fut arrêté : bains de vapeurt ; bains de Plombières, faibles en commençant et rendu graduellement plus forts ; ensuite bains de Barèges : à l'intérieur, l'eau alkaline gazeuse (soda water), coupée avec une infusion de plantes douces, des pillules avec l'extrait des plantes amères, l'aloës et le muriate mercuriel doux en petites doses ; enfin des lavemens ou des potions laxatives au besoin. Le succès de tous ces moyens combinés a passé toutes les espérances ; dans l'espace de quatre mois, la maladie a cessé complètement, et n'a point reparu.

Ces observations, auxquelles je pourrais en ajouter beaucoup d'autres, suffiront sans doute, Monseigneur,

pour faire apprécier à Votre exellence le mérite de l'Etablissement des eaux minérales factices. Aux différens moyens qui s'y trouvent réunis, MM. Nicolas Paul, Triayre et compagnie, viennent d'ajouter un nouvel appareil aussi commode qu'il est ingénieux, pour donner des fumigations partielles en forme de douches, sur un seul membre ou sur une seule partie dans toutes les directions, avec un degré de force qu'on augmente à volonté, avec une chaleur déterminée par un régulateur invariable, depuis vingt-cinq degrés jusqu'à cinquante au-delà. Il est aisé d'apercevoir de quel avantage peut être ce nouvel appareil dans beaucoup de circonstances, et combien son action doit l'emporter sur les bains de vapeurs ordinaires.

Je suis, avec respect, Monseigneur; de Votre Excellence,

Le très-humble serviteur,

LAFISSE.

Paris, le 1er. messidor an 13. (1805.)

Paris, le 15 février 1806.

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR.

A MESSIEURS NICOLAS PAUL, TRIAYRE ET COMPAGNIE (A PARIS).

JE me suis fait rendre compte, Messieurs, par l'école de Médecine de Paris, du troisième Rapport présenté sur votre établissement d'eaux minérales factices, par M. Lafisse, inspecteur de cet établissement.

Il résulte, de l'avis de l'Ecole, que les nouvelles observations recueillies par M. Lafisse, offrent des détails intéressans, qui ne peuvent qu'ajouter à la réputation de votre établissement, et contribuer à prouver que les eaux minérales factices qu'on y fabrique, peuvent souvent suppléer les eaux naturelles, même avec avantage.

En conséquence, Messieurs, je pense qu'il ne peut qu'être utile de rendre public, par la voie de l'impression, le troisième Rapport de l'inspecteur, comme vous avez publié les deux précédens Rapports.

Je vous salue,

CHAMPAGNY.

FAUTES A CORRIGER.

Page 1, Forcroy, *lisez :* Fourcroy.
3, ligne 17, intermittantes, *lisez :* intermittentes.
4, ligne 1, en système, suivit, *lisez :* en système suivi.
Idem. ligne pénultième, sedelitz, *lisez :* sœdelitz.
6, ligne 25, on apporte plus, *lisez :* on n'apporte plus.
7, ligne 10, spames, *lisez :* spasmes.
8, ligne 20, spames, *lisez* : spasmes.
9, ligne 15, caractères, *lisez* : caractère.
11, ligne 11, desir, *lisez :* desire.
12, ligne 3, ajoutages, *lisez :* ajustages.
Idem. ligne 7, montre, *lisez :* montrent.
20, ligne 7, ancienne, *lisez :* anciennes.
Idem. ligne 18, d'une grande, *lisez*, d'une plus grande.
24, ligne 8, ait fait, *lisez :* a fait.
26, ligne 16, soins, *lisez :* soin.
Idem. ligne pénultième, métaliques, *lisez :* métalliques.
27, ligne 12, d'eau artificielles, *lisez :* d'eaux.
Idem. ligne 18, parues, *lisez :* paru.
Idem. ligne 20, dernir, *lisez :* dernier.
Idem. ligne pénultième, dissoubilité, *lisez :* dissolubilité.
34, ligne 4, méchanisme, *lisez :* mécanisme.
40, ligne 10, avant quelque, *ajoutez* sauf.
41, ligne pénultième, l'emploi, *lisez :* l'employe.
43, ligne 3, vue, *lisez :* vu.
47, ligne 18, leur, *lisez :* lui.
49, ligne 21, portion, *lisez :* proportion.
52, ligne 21, dispersées, *lisez :* disposées.
54, ligne 11, gouteuses, *lisez ;* goutteuses.
59, ligne 3, différentes, *lisez :* différens.
62, ligne 4, falait, *lisez :* fallait.
Idem. ligne 9, interdissaient, *lisez :* interdisait.
64, ligne 1, lictère, *lisez :* l'ictère.
67, ligne 19, Borden, *lisez :* Bordeu.
76, ligne 14, traitement, *lisez :* traitemens.
77, ligne 14, obstrues, *lisez :* obstrués.
92, ligne 24, soutenu, *lisez :* soutenue.
Idem. ligne 28, immobille, *lisez :* immobile.
93, ligne 6, aidée, *lisez :* aidés.
102, ligne 1, des, *lisez :* de ces.
105, ligne 7, traitemens, *lisez :* traitement.
106, ligne 4, leur, *lisez :* leurs.
Idem. ligne 6, ans, *lisez :* an.
Idem. ligne 28, violente, *lisez :* violentes.
108, ligne 18, traité, *lisez :* traitée.
110, ligne 6, une, *lisez :* un.
Idem. ligne 16, vessies, *lisez :* vessie.
Idem. ligne 25, sorti, *lisez :* sortit.
111, ligne 17, vapeurt, *lisez :* vapeurs.